

N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S

De l'Europe, & principalement de la Suisse,

D E D I É A U R O I.

— — — — —
S E P T E M B R E 1776.
— — — — —



A N E U C H A T E L ,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c. Nouvelle édition, augmentée par M. J. E. BERTRAND, professeur, &c. In-4°. Tome V, qui contient le traité des pêches & l'histoire des poissons & des animaux qui vivent dans l'eau. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1776, avec figures. Second extrait.*

Nous avons annoncé dans le journal du mois dernier, que la seconde section de cet art, aussi intéressant par ses fruits que curieux par la manière dont on l'exerce, avait pour objet la pêche aux filets. C'est ici que l'on a lieu d'admirer les effets de l'industrie.

humaine , en considérant le nombre presque infini de moyens qui ont été inventés pour prendre les poissons , & qui sont pratiqués avec succès en divers pays. Les pêcheurs se livrent à des travaux pénibles , ils s'exposent même à de grands dangers ; ceux qui se servent de filets sont obligés de faire des dépenses considérables : mais aussi la vente des poissons qu'ils ont pris est assurée ; & le luxe de la table , poussé au point où il est aujourd'hui , tourne évidemment à leur profit.

Si la voracité reconnue des poissons a fait imaginer la pêche aux hameçons , celle aux filets doit avoir une autre origine. Il est assez naturel de conjecturer que ceux qui habitaient les bords des rivières & de la mer , voyant grand nombre de poissons rassemblés dans un même endroit , ont essayé ou de les couvrir avec des paniers pour les empêcher de se disperser , ou de faire passer adroitement ces paniers par-dessous , ou enfin de les renfermer dans des toiles ou d'autres tissus équivalens. Il est probable que ces industries , grossières dans leur origine & qui se présentent aisément à l'esprit , ont pu faire naître l'idée des différentes espèces de filets employés pour la pêche. On se fera bientôt aperçu qu'il fallait dans le même tems s'assurer des poissons & donner passage à l'eau , & que comme elle s'écoule difficilement au

travers des tiffus ferrés, il était nécessaire d'en avoir d'autres dont les fils fussent plus écartés. Cette idée a conduit à celle des filets, en proportionnant cependant la grandeur des mailles à la grosseur des poissons que l'on voulait prendre. Les rets une fois imaginés, on leur a donné des formes & des dimensions différentes, selon les cas & le besoin. On en a même formé de grandes enceintes pour retenir le poisson lorsqu'il y est entré avec l'eau de la mer; & non contents de pratiquer ces industries au bord de l'eau, les pêcheurs ont osé aller tendre leurs filets fort loin des côtes & à une très-grande profondeur. Il en est aussi que l'on traîne dans les courans des plus grands fleuves de l'Allemagne, selon la remarque de M. B., & à l'aide desquels il se fait quelquefois des pêches très-abondantes. Ce sont les détails de cette multitude d'inventions, plus ingénieuses les unes que les autres, qui composent cette seconde section. Elle est divisée en huit chapitres, dans lesquels nos auteurs traitent 1°. des filets, de leur fabrique, de leur entretien, & de leurs différentes especes; 2°. de plusieurs pêches au filet, qui se font sur le rivage ou dans des bateaux à peu de distance du bord; 3°. de celles qui se font dans les mêmes lieux, mais avec des filets sédentaires, lesquels se tendent & s'arrêtent fixément dans un en-

droit, telles que les nasses, &c. ; 4°. des tentes ou étentes sur piquets, placées à basse eau, c'est-à-dire, lorsque l'eau est retirée ; 5°. des pêcheries que l'on établit en formant des parcs ou enceintes, au moyen desquels on retient le poisson qui, après s'être approché de la côte, veut retourner à la mer ; 6°. des pêches que l'on fait à une distance plus ou moins grande du rivage avec des filets flottés & lestés ; 7°. de celles qui se font à la traîne avec des filets à manche ; 8°. enfin, de quelques pêches particulières qui se font sur les côtes de la Méditerranée & ailleurs, & que l'on peut envisager comme des parcs pierrés & flottés, tendus à la mer. Cette seule indication suffit pour faire juger de l'abondance des matières que l'on trouve rassemblées & traitées avec la plus grande exactitude dans la partie de ce volume que nous analysons, & de laquelle nous allons extraire quelques morceaux intéressans.

On a jugé, & avec raison, qu'il seroit important pour la conservation du poisson qui peuple la mer, de fixer l'ouverture des mailles que devoit avoir chaque espèce de filet, & il existe en France des réglemens à ce sujet. Mais il n'est pas aisé de les mesurer en pieds & en pouces, & cette manière d'en déterminer les dimensions n'est d'ailleurs pas

sure; car en supposant que la grandeur soit telle qu'on l'exige en sortant des mains de l'ouvrier, elle change considérablement lorsque le filet a servi, ou même quand il sort de la teinture ou du tan. Les fils se tordent, se crispent & augmentent en grosseur, ce qui diminue considérablement l'ouverture des mailles. La même raison rend incertaine cette détermination par les dimensions des moules dont on se sert pour fabriquer les filets, & il faut encore observer que quand on traîne obliquement le filet le long d'un courant ou sur le sable, les fils se rapprochent, & les mailles s'allongent, au point même que quelques-unes se ferment entièrement. Ainsi l'exacte dimension des mailles ne serait utile que pour les filets bien tendus que l'on opposerait perpendiculairement au courant, & c'est ce qui n'arrive pas le plus souvent. Il serait cependant bien nécessaire que l'on trouvât les moyens d'établir, partout où la pêche peut avoir lieu, une police assez exacte pour conserver par une sage économie cette partie importante de notre subsistance.

Savoir faire les filets ne suffit pas pour un pêcheur, s'il ne fait de plus les raccommoder lui-même. Son exactitude à remédier aux trous qui s'y forment, en prolonge de beaucoup la durée. Ce second art est plus

difficile que l'autre ; aussi, comme nous l'apprend M. B., c'est le chef-d'œuvre que l'on exige dans quelques provinces d'Allemagne, de quiconque veut devenir maître pêcheur. On coupe les mailles d'un filet neuf dans un espace de la grandeur de la main, & on le remet au candidat, qui doit rétablir le tout de manière que l'on n'aperçoive pas l'endroit où il y a eu du dommage.

Pour qu'un filet se tienne verticalement dans l'eau, il est nécessaire de le *flotter* & de le *lester* ; on obtient le premier en garnissant le bord supérieur avec des corps spécifiquement plus légers que l'eau. Quand il s'agit de soutenir des filets très-pesants, on se sert de barrils exactement bouchés ; le liège est employé pour les autres, d'autant plus qu'il se pénètre beaucoup moins d'eau que toute autre espèce de bois. On leste la partie inférieure en la chargeant de quelques corps pesants qui tendent à l'entraîner au fond de l'eau. On se sert pour cela de plomb ou de cailloux. Les pêcheurs des provinces septentrionales de l'Allemagne, n'y mettent jamais de ces derniers, que l'on a beaucoup de peine d'attacher solidement ; mais ils ont des anneaux de fer, qui sont plus commodes & plus durables.

Comme les filets forment un objet considérable de dépense, les pêcheurs prennent

une attention particuliere à les conserver, non seulement en les faisant sécher avec soin toutes les fois qu'ils ont servi, & en les visitant exactement afin de rétablir les trous qui pourraient s'y être faits, mais encore en les fortifiant par le *tannage*; opération sur laquelle il est nécessaire de donner ici quelques détails, parce qu'elle n'est pas connue ni pratiquée généralement. On fait que le *tan* est fait d'écorces de branches de jeunes arbres désséchées & réduites en poudre à l'aide d'un moulin & des pilons. Les meilleures sont celles de jeunes chênes, qu'on enleve pendant la saison de la feve. On met cinq parties d'eau sur deux de tan dans une grande chaudiere, sous laquelle on allume le feu. Quand le bouillon commence à se former, le tan se gonfle & s'élève avec tant de force, qu'une partie se perdrait si les tanneurs ne tiraient pas la liqueur successivement avec de grandes cuillers. Ils la mettent à part dans des tonnes, & la reportent dans la chaudiere à mesure que la tannée diminue, en soutenant ainsi le bouillon pendant 16 à 18 heures. Lorsqu'au jugement de l'ouvrier cette tannée est bien faite, & que l'eau s'est imprégnée de la substance du tan, on retire celui-ci de la chaudiere, à l'aide de filets montés sur un cercle de fer à manche. On le met dans une manne placée sur une tonne, afin de ne pas

perdre la liqueur qu'il contient. Pendant cette opération l'on continue toujours le feu sous la chaudiere, afin d'entretenir la tannée bouillante, jusqu'à ce qu'on y plonge les filets, ce qui est nécessaire pour qu'ils se pénètrent bien. On place les filets neufs au fond, & les autres par-dessus. Le tanneur a soin de former une cloison de planches sur le devant de la chaudiere, pour pouvoir puiser continuellement la tannée qu'il verse sur les filets, en continuant jusqu'à ce qu'elle soit entièrement épuisée. On peut faire bouillir dans de nouvelle eau le tan que l'on a tiré de la chaudiere, & s'en servir pour donner une nouvelle couleur à des filets précédemment tannés, mais qui ont blanchi par le service. On fait sécher les filets, après l'opération, en les garantissant de la pluie, & sur-tout de la gelée. Une fois imbibés de tan, ils se conservent long-tems en tas, & même dans l'eau, sans se gâter ni en être considérablement endommagés. Cette méthode, qui paraît avoir des avantages, n'est connue ni en Saxe, ni dans le nord, ni peut-être dans nos contrées. Elle mérite cependant l'attention de ceux qui cherchent à avancer les progrès des arts.

Mais à mesure que l'industrie humaine a multiplié les moyens de prendre le poisson, il était nécessaire d'empêcher que l'on n'en

abusât, & qu'il ne pût en résulter des accidens, principalement par rapport aux pêches qui se font dans les eaux courantes. Telles sont celles qui se font par l'établissement des nasses & des verveux, dans la largeur du lit d'une riviere, & qui arrêtent tous les poissons grands ou petits, lorsqu'ils veulent y monter ou en descendre, comme cela a lieu dans de certaines saisons. On forme même de grandes pêcheries fixées aux arches des ponts. Tout cela est permis en France, & défendu dans les grandes rivieres de l'Allemagne. Les établissemens de cette nature interceptent le cours de l'eau, & détruisent misérablement la pêche. Les piquets enfoncés dans les rivieres pourraient arrêter les glaces & causer de grands malheurs.

Il se fait sur les côtes du Languedoc & de la Provence, dans les lieux où se trouvent de grands étangs remplis d'eau salée, qui communiquent dans la mer par des canaux, une pêche extrêmement abondante. On a observé qu'en une saison de l'année, le poisson s'empresse de passer de la mer dans ces étangs pour y jeter son frai; & lorsque les fraîcheurs commencent à se faire sentir, ils en ressortent pour regagner la mer & la grande eau. On ne s'oppose point à leur entrée, mais à leur retour, en construisant des *bourdignes*, especes de nasses très-grandes,

& en fermant tout autre passage que celui que présente leur ouverture. C'est ainsi que la pêche se fait en particulier dans la Camargue. Nous croyons devoir nous arrêter un moment sur cette isle, & présenter à nos lecteurs en peu de mots une idée de son histoire naturelle, telle qu'on la trouve dans cet endroit du volume qui nous occupe.

La Camargue est un terrain renfermé au levant & au couchant entre deux bras du Rhône, & qui s'étend jusqu'à la mer vers le midi; formant une plage, & le reste est entre-mêlé d'étangs & de marais. Elle s'est formée & agrandie par les récrémens du Rhône, & encore plus par ceux de la mer, d'autant plus que le fond en est salé, à la réserve d'une mince couche de terre à sa superficie, & que les bords de l'isle sont plus élevés que son milieu. Ces étangs & ces marais produisent des herbes salées; & sans les travaux qu'on y'a faits, ils ne contiendraient que des eaux très-salées aussi, parce que quand la mer gonfle & que les vents portent à la côte, cette eau couvre toute la plage & se communique dans les lieux bas. Si donc les choses étaient restées dans leur état naturel, l'isle ne pourrait pas nourrir de bestiaux, faute d'eau douce pour les abreuver; il n'y aurait point non plus de pâturages propres pour eux, & les poissons d'eau douce en auraient été

exclus pour toujours. On a remédié à ces inconvéniens, en introduisant les eaux douces du Rhône dans les étangs par de petits canaux artificiels que l'on nomme *robines*. Leur profondeur est déterminée par le niveau des plus basses eaux de ce fleuve, & leur largeur est proportionnée par la grandeur des bas fonds où ils doivent aboutir. Mais comme une trop grande ~~ab~~ondance d'eau pourrait devenir préjudiciable, on établit à la naissance du canal des écluses que l'on ferme en tout ou en partie, lorsqu'on voit que le courant augmente & devient plus rapide. Ainsi, pour peu qu'il tombe de pluie & à l'aide des robines bien tenues, on parvient à avoir de l'eau douce dans l'isle pour abreuver les bestiaux & faire croître de l'herbe, d'autant plus qu'elle nage sur l'eau salée, qui est spécifiquement plus pesante. On fait d'ailleurs, que si l'eau pure de la mer fait périr toutes les herbes dans les lieux qu'elle inonde, l'eau simplement saumâtre augmente leur fertilité.

C'est avec de tels secours que les propriétaires du terrain de la Camargue sont parvenus à y former des haras, & à y nourrir de nombreux troupeaux de bêtes à cornes, qui n'étant point accoutumées avec les hommes, contractent un caractère sauvage que l'on a quelquefois peine à leur faire perdre.

Mais il s'éleve aussi dans ces étangs ainsi adoucis une énorme quantité de poissons d'eau douce, principalement des carpes, des brochets, des tanches & des anguilles, qui y passent du Rhône dans les étangs pour déposer leur frai. Et comme durant les chaleurs de l'été il se fait une grande évaporation d'eau douce, qu'il tombe peu de pluies, & que les eaux du Rhône étant basses, les robinies fournissent peu, les étangs deviennent salés, & les poissons en sortent pour regagner le fleuve. C'est dans leur double trajet que l'on en prend une multitude immense, en établissant des bourdigues dans les robinies avec leurs entonnoirs & leurs palissades faites de cannes. Il convient de les laisser ouvertes dans la saison où les poissons viennent peupler les étangs. Outre ces robinies, on construit dans les grandes herbes des marais, plusieurs routes bien nettoyées, que les poissons se plaisent à suivre, & où l'on tend des filets destinés principalement à prendre des anguilles, qui ne peuvent être arrêtées par les cannes.

C'est encore sur les côtes de la Provence que se fait une pêche fameuse que l'on appelle la *madrague*. On donne proprement ce nom à un grand parc de filets tendus à la mer sans piquets ni perches. Ces filets sont assujettis sur le fond par un poids énorme de lest

de pierres , & soutenus verticalement par beaucoup de nattes de liege qui ont chacune un pied en quarré. Les parois sont affermies par un grand nombre de cordes longues de 40 à 50 brasses , attachées d'un côté à celle qui borde les filets , & de l'autre à une ancre mouillée au fond de la mer. Le but de cette pêche est d'arrêter les thons & quelques autres especes de poissons qui font route le long des côtes , en engageant les uns & les autres à entrer dans la madrague au moyen d'une grande chasse de filets qui a quelquefois mille brasses de longueur. Il n'est aucune invention de ce genre qui prouve mieux que la madrague jusqu'où peut aller l'industrie des pêcheurs ; & c'est un spectacle très-curieux que de voir quelquefois sept à huit cents poissons , dont quelques-uns pèsent jusqu'à 150 livres , rassemblés dans un espace peu étendu , & faisant les plus grands efforts pour s'échapper ou pour se défendre contre les pêcheurs qui veulent les prendre. Ceux-ci se jettent dans les filets où ils sont , pour les harponner , les assommer , ou les saisir à force de bras. Une foule de spectateurs s'empresse de voir ce combat d'un genre extraordinaire , & l'activité des pêcheurs Provençaux rend une telle scene encore plus amusante. Il est étonnant que l'on ait pu former avec des cordes seules , des établissemens d'une telle

étendue, & assez forts pour résister aux vents, aux courans, & aux efforts de ces gros poissons. Il faut de plus que le parc soit exactement fermé, pour ne permettre à aucun poisson de s'échapper; car en ce cas, il ferait fuir de tous les autres, selon l'instinct naturel de ces animaux.

Nous nous bornerons ici à l'examen de cette seconde section, & nous renverrons au journal suivant celui de la troisième qui termine le cinquième volume.

II. *Arnold von Brescia in Rom, &c.* c'est-à-dire, *Arnaud de Bresse à Rome, avec quelques memoires de sa vie*, 1776, in-8°. de 62 pages.

ENFIN, nous pouvons, selon notre promesse, annoncer au public ce nouveau drame de M. Bodmer. C'est la fuite de son *Arnaud à Zurich*, dont nous avons rendu compte ci-devant dans ce journal. L'auteur s'y foutient dans toute sa vigueur. Il est à souhaiter, qu'avec la même fermeté avec laquelle il marche sur les traces de Sophocle à l'approche de quatre-vingts ans, il continue de suivre ce poète tragique d'Athènes jusqu'au bout de sa longue carrière, & que le meilleur de ses ouvrages soit celui qu'il fera à cent ans.

On a vu une lettre écrite de Paris par un
connaiseur,

Connaisseur, qui, après avoir lu les dernières productions dramatiques de notre auteur, avoue qu'il ne fait pas si elles pourraient espérer de trouver en France des juges moins frivoles ou moins barbares qu'en Suisse & en Allemagne. Mais ce que je fais bien, dit-il, c'est que s'il existait jamais un peuple philosophe, un peuple vraiment citoyen, il ne voudrait point d'autre théâtre que celui de M. Bodmer. L'objet de tous nos auteurs modernes, ajoute-t-on, semble avoir été d'exagérer les passions ou de les manier : ce qui pourrait être moins dangereux, mais certainement plus ridicule ; au lieu que notre auteur s'est attaché à n'exciter que des sentimens purs & vrais, à ne leur donner que l'énergie nécessaire au bonheur, & à modérer toutes les affections dont l'excès ferait nuisible. Ce but, sans doute, n'est pas celui qui doit conduire aux succès les plus éclatans dans un siècle où les ames énervées par le luxe, & subjuguées par l'ascendant des formes tyranniques de la société, ne peuvent sortir de leur léthargie habituelle que par des secousses violentes, & ne desirer que des émotions vives & passagères. Il n'en sera pas moins vrai que la tragédie n'aura jamais eu un objet plus moral & plus utile que celui que M. Bodmer a eu le courage de lui donner.

En faisant absolument abstraction de la

magie du théâtre, notre correspondant ne pense pas que l'on ait jamais imaginé une manière de rendre l'histoire plus intéressante & plus vraie qu'elle l'est dans ces drames politiques & religieux. C'est sous ce point de vue sur-tout que notre ami ne se lasse point de les lire & de les admirer. Le génie de M. Bodmer le transporte à son gré en Suisse, en Grece, & à Rome, & précisément dans le tems & dans les circonstances qu'il a plu à l'auteur de peindre. La muse de Shakespeare, pour charmer la multitude, a pu inventer des situations plus pathétiques, plus singulieres, plus merveilleuses; mais elle n'a jamais rendu le caractere de ses héros, celui de leur siecle & de leur pays, avec une vérité plus sensible & plus frappante. On dirait que M. Bodmer a emprunté la palette de ce grand peintre, pour en colorer les sublimes dessins de Plutarque & de Tacite, &c. Je lirais vingt fois, dit-il, tous nos historiens, sans connaître les fondateurs de la liberté helvétique, comme je le vois dans les trois drames où M. Bodmer a consacré leur mémoire. Ses Tégéens ont toute l'élévation des nouveaux Horaces, & beaucoup plus de vérité, parce qu'ils n'en ont ni l'enflure, ni les antitheses. Je ne fais, dit-il, quelle piece d'Euripide ou de Sophocle a pu faire plus d'effet sur le théâtre d'Athenes, qu'en aurait

fait le dévouement religieux du vénérable Euphorion.

Arnaud à Rome devrait intéresser tout lecteur qui aime la vérité, qui respecte les droits imprescriptibles & incommunicables de la divinité, qui connaît la différence du but & des bornes tant de l'état que de l'église, & les vrais moyens de combiner leur subordination & leur bien-être réciproque. Tout lecteur intelligent & impartial doit avoir pour Arnaud les yeux de l'empereur & de son confident le duc de Saxe — de quelque nation, de quelque siècle, de quelque secte religieuse qu'il soit.

Il est vrai, M. Bodmer a pris la liberté de prêter à Frédéric Barberousse, dans son drame, un peu plus de lumière & de grandeur d'ame, qu'il n'en a dans l'histoire. Notre auteur le fait raisonner & agir comme il l'aurait dû faire, en cherchant à réduire le pape aux fonctions épiscopales, à rétablir la liberté des Romains, en la dégageant de la domination du saint-siège, pour en faire un boulevard contre les usurpations de l'hierarchie papale, afin d'affermir par-là le trône impérial. Mais il négligea de porter à cette hiérarchie un coup mortel, comme il l'aurait pu faire en réhabilitant le sénat de Rome, & en soutenant les Arnoldistes. Il croyait, comme son oncle Otton de Freisingen, que

le projet de cette nouvelle république était une témérité, & une chimère. Voilà ce que nous en apprend l'histoire. C'est notre poète qui lui prête des sentimens plus fermes & plus justes. Si je livre Arnaud entre les mains du pape, devait-il penser, je lui livre des armes dont j'ai besoin moi-même. Cette pensée était trop héroïque pour ce prince. Les papes avaient trouvé un point fixe, d'où ils pouvaient tourner la terre à leur gré. Il ne voyait pas le vrai moyen de se mettre au-dessus de toute atteinte des foudres du vatican. C'est sa faute, si par sa faiblesse il a mérité que les flatteurs du pape aient écrit dans leurs chroniques, que lui-même avait jeté Arnaud dans les flammes, & que le pape l'a obligé de lui tenir l'étrier pour l'aider à monter à cheval & à en descendre.

Cependant, si nous en croyons le P. Maimbourg, *histoire des croisades*, l. XI, t. VI, p. m. 119, cet empereur, ayant appris que le pape l'avait excommunié & déclaré déchu de sa dignité impériale dans le concile de Lyon, écrivit à tous les rois & à tous les princes de la chrétienté, de grandes lettres, dans lesquelles, en répondant par ordre à tous les points de la sentence, il s'efforça d'en montrer les nullités, par toutes les raisons qu'il peut tirer, & du droit, & du fait. Sur-tout il tâche fort d'intéresser tous

les rois dans la cause, qu'il dit être la cause de tous les souverains. Il proteste qu'il la soutient fortement en cette rencontre, en soutenant, comme il fait, que quand même les crimes qu'on lui objecte faussement, & ceux qu'on pourrait objecter aux autres princes, seraient véritables, les papes néanmoins, ni les conciles, n'auraient aucun droit de les punir par la privation de la moindre partie de leur temporel, sur lequel J. C. ne leur a donné nul pouvoir, & auquel il ne leur appartient nullement de toucher. Il ajoute que, comme il n'est pas le premier que les papes ont entrepris de déposséder, il ne fera pas aussi le dernier, si tous les rois ne se joignent à lui, pour s'opposer à une entreprise si préjudiciable aux droits des souverains, qui ne dépendent, pour le temporel, que de Dieu seul. Il leur remontre que la source de ce désordre est, selon lui, la trop grande puissance temporelle de l'église; & bien loin de se rétracter de ce dont il fut accusé dans le concile, d'avoir dit qu'il fallait réduire les ecclésiastiques à l'état où ils étaient dans la primitive église, il prend Dieu à témoin que c'est là son intention, en commençant par les plus grands & les plus riches; & que c'est une œuvre de grande charité, que de leur ôter ces grandes richesses, qui sont la cause de tous leurs dé-

fordres, & les rappeler à l'état de cette bienheureuse pauvreté, qui rendait leurs prédécesseurs semblables aux apôtres, faisant une infinité de miracles, & ne songeant à triompher des rois que par la sainteté de leur doctrine & de leur vie, pour les soumettre à J. C. Il exhorte enfin tous les princes à se joindre à lui pour ôter aux gens d'église, de quelque qualité qu'ils soient, tout ce qu'ils ont de superflu, afin que, se contentant de peu, ils soient beaucoup plus libres pour mieux servir Dieu.

N'étant pas à portée de consulter les sources d'où le P. Maimbourg a pu tirer le rapport qu'il fait de cette lettre circulaire de l'empereur, nous ne pouvons pas garantir qu'à l'exemple de notre auteur, cet historien, dont la bonne foi n'est pas à toute épreuve, ne se soit pas permis de faire tenir à ce prince tel langage qu'il lui convenait.

Pour ce qui regarde le caractère d'Arnaud de Bresse, à en juger par le témoignage même que ses persécuteurs lui rendent, il ne semble pas que M. Bodmer y mette beaucoup du sien, en lui attribuant un attachement droit & sincère à la vérité, une éloquence & une liberté apostolique, une tranquillité d'ame inébranlable, un cœur inaccessible aux tentations de l'orgueil ou de la vanité de se donner pour un personnage extraordinaire,

ou de demander au ciel le don de faire des miracles. Toute sa conduite prouve qu'il n'affectait point de former des disciples savans & contemplatifs, mais seulement de bons chrétiens; qu'il se servait de la religion comme d'un flambeau à éclairer dans le chemin où il devait marcher, plutôt que comme d'une lumière dont il pût & dût analyser tous les rayons. Il n'avait pas la folie de s'attendre que l'ordre de la nature dût être renversé pour constater la vérité de sa doctrine. Il ne se promettait point d'effets indépendans des causes naturelles. Il s'abandonnait tranquillement à la divine Providence, en cas qu'il fût réservé à finir sa vie sur un bûcher, ne croyant point qu'il eût beaucoup moins à souffrir en mourant d'une fièvre ardente. D'ailleurs il était d'un jugement trop sain & d'un esprit trop éclairé, pour croire qu'un prêtre manquait aux devoirs de la chasteté, quand à la face de la sainte église il se mariait avec une épouse aimable & vertueuse. Il aurait cru renoncer lui-même à la raison & au bon sens, s'il s'était laissé persuader par la rigueur, que le corps de notre Sauveur était renfermé dans une oubliée consacrée.

On voit par ce drame, comme par l'histoire, que l'empereur Frédéric n'eut point d'autre part à la fin tragique d'Arnaud, que

d'avoir consenti imprudemment & lâchement qu'il fût arraché de son asyle, & de n'avoir pas osé venger l'attentat des ennemis d'Arnaud, qui en haine de sa doctrine, soutenue par le nouveau sénat, avaient eu la fureur, au lieu de lui faire le procès dans les formes, de le faire étrangler tumultuairement, & de réduire ensuite son cadavre en cendres, que l'on fit jeter dans le Tibre, comme le chante Gunther dans son *Ligurinus* :

*Ne stolidæ plebis, quem fecerat improbus error,
Martyris ossa novo cinere sive foveret honore.*

Difons pourtant que toutes les dévotions superstitieuses qu'on aurait pu décerner aux reliques de ce héros d'un siècle barbare, n'auraient jamais autant honoré sa mémoire que le drame de notre auteur, où nous le voyons ressuscité après tant de siècles, comme un témoin de la vérité aussi fidele & aussi éclairé que ferme & constant; qui fait distinguer la pure doctrine de l'évangile d'avec les traditions, ou plutôt les prétentions des papes & les fables des moines. On l'y voit soutenu par un prince de l'empire, à qui son grand courage a fait donner le nom de Henri le Lion, par le plus grand jurisconsulte qu'il y eût dans ces tems-là en Italie, par les patriotes Romains, & par des dames

auxquelles il avait inspiré des sentimens d'une piété solide. Tous ces acteurs ont occasion de dévoiler aux yeux de l'empereur, les usurpations du siege apostolique, devenu la cour de Rome, en leur opposant les principes de la véritable religion, telle qu'elle avait été enseignée par les fondateurs de l'église de Rome, dégagée de tout le fatras de la bigoterie & du fanatisme.

Ce que l'évêque Otton de Freisingen, oncle de l'empereur, & les autres prélats qui suivaient ce prince à l'armée, alleguent de plus fort & de plus spécieux contre Arnaud, ne sert qu'à découvrir d'autant mieux toute la faiblesse & la fausseté des sophismes fanatiques, par lesquels on a cherché de tout tems à offusquer la vérité; & la violence illégale, à laquelle on eut enfin recours pour se défaire d'un réformateur, dont son siècle n'était pas digne, est la dernière preuve de l'impuissance où ses ennemis se sentaient de le confondre ou de le réfuter par de bonnes raisons.

III. *Essai sur la cause des disettes de bled, qu'on a éprouvées dans une grande partie de l'Europe pendant les 7 ou 8 années qui ont précédé 1775, & sur les moyens qui pourraient prévenir ou diminuer dans la suite*

ces calamités. Par M. DE SAUSSURE, ancien auditeur de la justice de la société économique de Berne, & de celle des arts de Genève. Genève, 1776, in-12.

C'EST aux mauvaises récoltes seulement, recueillies pendant 7 à 8 ans, que l'auteur attribue la disette, ou la cherté, que nous avons éprouvée pendant les années précédentes. Plusieurs autres causes ont concouru, çè semble, qui méritaient d'être indiquées. Rarement explique-t-on bien & rend-on raison pleinement d'un phénomène étendu, quand on veut se borner à une seule cause. En développant ses idées, M. de S. fait des observations si judicieuses, si importantes, sur l'agriculture, que son ouvrage ne peut qu'être accueilli de tous ceux qui s'occupent de l'art important qui regarde la subsistance des hommes.

C'est l'intempérie des années malheureuses, qui a causé les disettes presque générales que l'on a éprouvées. Les trois hivers de 1766 à 1769 furent longs & rigoureux. De là la dégénération des bleds presque partout. Plus la durée de la végétation, par la chaleur & une humidité suffisante, est longue & durable, plus les bleds valent, produisent, & sont parfaits. Les saisons tempérées de l'automne & du printems sont les plus favorables pour l'accroissement des grains.

La beauté des printems dans les pays du nord, l'uniformité qui regne pendant l'été dans la température de l'air, la longueur des jours, font que la végétation est durable, & les récoltes en grains fort abondantes. Cette durée de la végétation augmentera par-tout la quantité du bled, perfectionnera la qualité, & rendra les semences plus productives. Par la suite des mauvais hivers les semences ont dégénéré, & les récoltes ont dû être toujours plus chétives, parce qu'on a négligé de renouveler ou de changer les graines.

Pour remédier à l'avenir ou prévenir les effets de ces fâcheuses circonstances, l'auteur conseille, après un ou plusieurs hivers rigoureux, de faire venir incessamment des bleds du midi pour renouveler ou changer sans délai les semences. Sans cette substitution, le bled du pays qu'on sème étant dégénéré, ne doit produire que de chétives récoltes. Il faut observer de ne pas aller chercher ce bled plus loin que de 25 à 30 lieues au midi du lieu que l'on habite, afin que la différence du climat ne soit pas trop sensible, & qu'il ne dégénere pas si promptement. L'effet de ce changement de semence dure alors quelques années, après lesquelles il faut recommencer le renouvellement par de nouveaux grains du midi.

Quand l'hiver a été rigoureux & qu'on ne

peut pas avoir du bled du midi, il faut semer du vieux bled de l'année précédente, si la récolte a été bonne, ou du bled hâtif d'un champ qui aurait été ensemencé le plus tôt dans l'automne qui a précédé.

Un autre moyen que l'auteur indique & sur lequel il insiste particulièrement, comme il l'avait déjà fait dans d'autres ouvrages, c'est de semer de bonne heure, dès la fin du mois d'août. Il soutient, d'après des observations très-bien faites, que les semailles tardives sont la principale cause de la misère des récoltes de la Suisse. Par des semailles hâtives on augmente la durée de l'accroissement ou de la végétation, avant les rigueurs de l'hiver, qui l'arrêtent. Depuis trente-six ans que cet habile cultivateur suit cette méthode, il en a éprouvé les heureux effets. Les bleds peuvent nouer avant l'hiver sans inconvénient, mais jamais épier. Si ces bleds poussent trop d'herbes avant l'hiver, c'est une preuve qu'on a mis trop de fumier.

Non seulement les bleds semés de bonne heure donneront de meilleures récoltes, mais ces semailles hâtives préviendront d'ordinaire les maladies auxquelles ces grains sont sujets, comme la rouille ou la vanteison, &c. si ordinaires & si destructives; maladies qui proviennent ou d'insectes, ou de plantes parasites sur les bleds.

Plus les terres sont légères, plus les semences tardives sont funestes; c'est ce que des expériences certaines démontrent encore avec évidence.

Quant aux semences des graines de printems, ou des mars, l'auteur conseille de se tourner du côté du nord, & de renouveler les semences, en faisant venir les graines de quelques pays les plus voisins du côté du septentrion. Il veut qu'en plaine on sème, par exemple, l'avoine qui aura crû vers la montagne, ou sur les côteaux des montagnes même.

On voit donc que, pour le bien commun de l'humanité, les grains doivent être dans une perpétuelle circulation; ceux d'hiver, qui croissent au midi, pour renouveler & fertiliser le nord; ceux du printems, qui croissent au nord, pour renouveler & fertiliser le midi. Tout annonce ainsi dans la nature la nécessité indispensable de la communication entre les hommes, & de la liberté du commerce.

Il n'est point de cultivateur qui ne puisse tirer parti des observations de M. de Saussure, & il serait à souhaiter qu'il y eût par-tout des propriétaires de terres aussi instruits, qui, réfléchissant sur ce qui convient à chaque sol & à chaque climat, voulussent enseigner aux autres ce que leur expérience leur a appris.

M. de S. nous permettra d'ajouter quelques observations que nous soumettons à ses réflexions.

Nous lui demanderons d'abord s'il est possible que le payfan, principal propriétaire ou cultivateur des champs dans la Suisse, fasse les frais du transport de ces graines du midi & du nord, demandées & prescrites pour rétablir les récoltes dans notre pays?

Que répondra-t-il au payfan qui lui dira que le succès des récoltes dans ce pays, si voisin des Alpes & du Jura, ne dépend nullement du tems où l'on sème, tôt ou tard, mais principalement des froids qui surviennent, & des neiges qui tombent en mars, quelquefois en avril & en mai. Dans quel état que soient les bleds d'hiver, ou avancés ou retardés, ou longs ou courts, si après des jours chauds de février ou de mars il vient des neiges, qui les surchargent & les écrasent, ou des gelées qui les surprennent, ou des vents du nord qui les dessèchent & les soulèvent, la récolte sera chétive; que l'on ait semé tôt ou tard, changé les semences ou non. Les mois dangereux pour notre pays, ce sont ceux d'avril & de mai.

Enfin, je lui attesterai qu'il est des payfans à leur aise, qui depuis trois générations n'ont jamais pris des semences que celles qu'ils ont choisies sur leur propre terrain, &

qui cependant ont de plus belles récoltes que les autres , parce qu'ils ont de bons attelages , parce qu'ils labourent bien , parce qu'ils ont de bons fumiers , parce qu'ils choisissent les plus belles graines de leur produit pour semences. Tantôt ils sèment de bonne heure , tantôt tard , selon que les autres ouvrages ou le tems le leur permettent. Mais jamais ils n'ont semé au mois d'août.

IV. *Avis de la Société Typographique de Lausanne.*

DES amateurs éclairés de l'histoire naturelle , nous ayant fait observer que le dictionnaire de Bomarre pourrait devenir plus intéressant qu'il ne l'est , s'il était accompagné d'une table qui présentât les objets qu'il traite sous un point de vue plus systématique , & qui le rendît d'un usage plus facile dans la pratique , sur-tout par rapport à la médecine , aux arts & à l'économie ; nous avons déferé à cet avis : & pour nous y conformer , nous avons prié un homme instruit & versé dans ces matieres , de nous dresser cette table avec tout le soin possible. Nous espérons qu'elle nous méritera les suffrages du public.

Un désavantage des dictionnaires , c'est qu'une science y est morcelée , que ses dif-

férens objets y sont éparés. Notre table remédiera à cet inconvénient, & rassemblera ce qu'on y a divisé. Le physicien, le médecin, le chymiste, l'économe, ceux qui professent différens arts, n'auront plus la peine de chercher au hasard les articles qui les intéressent, & souvent de les chercher en vain. Notre table les leur présentera dans un ordre alphabétique; elle rassemblera les substances des trois regnes, selon leurs propriétés & leurs usages: c'est par-là que l'histoire naturelle cesse d'être une science simplement curieuse; c'est par-là qu'elle devient utile, & secourable à l'homme dans ses maux.

Donnons quelques exemples de l'utilité dont elle pourra être. Sous le mot *animaux*, on trouvera indiqués tous les articles particuliers à quelques especes, propres à en faire un tableau général, à faire connaître les variétés singulieres & remarquables que produisent sur eux le climat, la nourriture, &c. Le chymiste, le peintre, le teinturier, trouveront la plupart des objets qui les intéressent dans le chapitre des couleurs, aux mots *rouge*, *bleu*, &c. L'agriculteur trouvera au mot *fouillage* toutes les plantes qui le composent, ou dont il peut le composer.

C'est sur-tout relativement aux propriétés & aux usages des plantes médicinales que notre table sera utile. Elle sera divisée en deux

deux parties : dans l'une, on trouvera les substances des trois regnes rangés sous les titres qui expriment leurs propriétés : ainsi au mot *amers*, on trouvera *absinthe*, *agri-paume*, *aloès*, &c. ; au mot *astringens*, on trouvera *acacia*, *acajou*, &c. L'autre partie présentera sous les noms des maladies, les substances propres à les soulager, ou les guérir. Sous le mot *asthme* on trouvera *alliaire*, &c. sous calcul, *acmelle*, &c. Les plus salutaires seront marquées d'une *, l'usage de cette table en fera plus prompt & plus facile.

Il était nécessaire de diviser cette table en deux parties, parce que les titres qui ont du rapport à la médecine, demandent un arrangement différent de celui qui convient aux autres, & parce qu'il est plus intéressant de trouver ensemble ce qui appartient particulièrement à la même science. Linnée l'a fait avant nous dans ses tables de la matiere médicale, & le grand usage dont elles sont nous justifie de l'avoir imité.

Quelquefois Valmont de Bomare a été trompé, & il est difficile de ne pas l'être quand on fait un dictionnaire. On relève quelques-unes de ses erreurs ; celles sur-tout qui pourraient devenir funestes. Tel est celle de conseiller l'*aconit salutaire* pour la colique, puisque cette plante doit être évitée comme un poison.

Quand l'article auquel renvoie la table occupe plus d'une page, on indique la page où il est parlé de l'objet sur lequel on voudrait être instruit. Et pour la rendre le plus utile qu'il est possible, on indiquera la préparation des remèdes & leur dose.

Notre table ne fera pas utile seulement pour notre édition : elle l'est pour celle de Lyon, sur laquelle la nôtre est copiée page pour page ; elle l'est même pour les autres, puisque l'ordre alphabétique est commun à toutes.

Le prix de ce volume est de 3 liv. argent de France.





SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

- I. *Lettre de S. A. le prince Gonzaga, &c.
Lettres de S. A. le prince de Gonzague, sur
le projet du rétablissement légal des calvi-
nistes en France. Seconde édition, augmen-
tée de quelques doutes sur cette question,
proposés par un anonyme en forme de lettre
à ce prince. A Lausanne, chez François
Martin, avec cette épigraphe : Cavendum
est ne iisdem causis alii plectantur, alii ne
appellentur quidem. CIC.*

CE n'est pas un théologien barbare, ce n'est pas un P. Richard qui sonne le tocsin du fanatisme en rappelant au roi de France ses sermens contre les protestans. C'est un prince éclairé, qui examine en politique les effets que produirait le rappel des calvinistes en France. Guidés par le ton de modération qui regne dans les lettres de ce prince, nous allons rendre compte de ses opinions, & nous nous contenterons de leur opposer les

sages réflexions du généreux anonyme. Voici peut-être la première fois qu'une question théologique a été agitée de part & d'autre sans emportemens, sans injures. Il n'est pas inutile de le remarquer, pour la gloire de la philosophie qui a fait germer enfin dans toute l'Europe (excepté dans les cloîtres) cet esprit de tolérance, si digne de la plus sainte des religions.

Le prince de Gonzague examine dans sa première lettre, si le rappel des calvinistes ne ramènerait pas en France les troubles qui l'ont autrefois agitée. Il pose pour principe que le polythéisme a été tolérant & sociable, & que le faux théisme a été au contraire infociable & intolérant; que c'est donc une entreprise très-difficile, que de vouloir réunir le vrai théisme avec le dogme de la tolérance accommodé à l'esprit de l'évangile. Il observe que les Français, dès qu'ils ont embrassé une religion qui n'était pas celle du trône, sont devenus des rebelles, qui ont souvent forcé leurs rois, les armes à la main, de leur accorder des édits de pacification. Que le plus célèbre de ces édits est celui de Nantes, devenu plus célèbre encore par sa révocation. Qu'il serait absurde de prétendre qu'un traité de paix fait entrer des sujets rebelles & leur souverain, pût avoir aucune sanction, & que ce serait bien abuser des termes que de

regarder l'édit de Nantes comme irrévocable, & de ne pas appercevoir que de pareils édits font des ressources momentanées, dictées par la prudence & pour la tranquillité publique, dans de *certaines circonstances*; mais que ces édits arrachés ainsi par la force sont toujours révocables, dès que la tranquillité est rétablie. Le prince de Gonzague veut insinuer par-là que la révocation de l'édit de Nantes n'était pas une injustice envers les calvinistes. Il examine ensuite si cette révocation a été nuisible à la France. Pour résoudre cette question, il s'appuie de l'expérience; & il dit que les hommes placés dans les mêmes circonstances, seront dans toutes les générations ce qu'ils ont été durant le cours de deux siècles. D'où il faut conclure naturellement que les calvinistes, une fois rétablis, ne manqueront pas de ramener les mêmes troubles qu'ils ont occasionnés par le passé. "Comment prétend-on, dit-il, transformer des calvinistes proscrits, en citoyens Français? Je parle des calvinistes qui ont érigé la révolte en dogme de foi, en précepte divin. Je parle des calvinistes qui, suivant le témoignage de Théodore de Beze & de M. de Thou, ont commis l'infame attentat de la conjuration d'Amboise, par maxime de conscience. Je tremble pour la France, lorsque je me rappelle ces faits. „

Ce sont ces raisons combinées ensemble , & jointes à l'expérience d'un siècle , pendant lequel la France a été heureuse & tranquille après la proscription du calvinisme , à l'exception des légères rumeurs occasionnées par les convulsionnaires ; ce sont ces raisons combinées , qui démontrent , suivant l'auteur , que le calvinisme rétabli sur l'ancien pied , ne peut présenter pour la France , que la perspective la plus déplorable , où l'état se trouvera un théâtre sanglant de carnage , de persécution , de douleur , & de désolation.

La seconde lettre est la réfutation du *dialogue entre un évêque & un curé sur le mariage des protestans*. On reproche à l'auteur de cette brochure d'avoir voulu répandre un vernis de ridicule sur les évêques de France ; & on insiste de nouveau sur le reproche fait aux protestans d'avoir *érigé la révolte en dogme de foi*. Le prince de Gonzague doute fort qu'on puisse jamais les ramener à des principes plus doux.

L'éditeur de ces deux lettres , qui s'est désigné par les initiales E. N. , également éloigné de la superstition & de l'impiété , ne craint pas de proposer quelques doutes sur ces opinions du prince de Gonzague. " J'ai toujours respecté le mérite , dit-il , j'ai toujours aimé la vertu , j'ai cherché de bonne foi la vérité , & l'ai dite avec franchise , lors-

que j'ai cru l'avoir trouvée. Cette candeur, qui aurait dû être un mérite pour moi dans le siècle de la raison, où l'on dit que nous vivons, a été mon plus dangereux ennemi. Une foule d'hommes obscurs, encore plus que moi, s'est réunie pour me perdre, m'a fait un crime de mon ingénuité & m'a persécuté cruellement. . . Je ne vous regarde pas, dit-il au prince de Gonzague, comme un adversaire, dont je veuille combattre les opinions; vous n'êtes pour moi qu'un philosophe auquel je demande quelques éclaircissements. ,,

Il commence par examiner si le *polythéisme a été tolérant*, & le *théisme intolérant*, comme l'affirme M. le prince de Gonzague. En parcourant l'histoire du paganisme, celle du faux théisme & de la Chine, il fait voir le contraire. Il dit à ce sujet des choses très-fortes sur le judaïsme; & appliquant ensuite aux protestans toutes ces recherches, il conclut, par des raisons victorieuses, qu'on ne peut les regarder comme de faux théistes. L'auteur passe ensuite à l'examen des droits du prince sur la conscience des sujets. "Doit-on regarder, dit-il, comme rebelles les sujets qui embrassent une religion qui n'est pas celle du prince? Les rois ont-ils véritablement le droit de les persécuter pour ce motif? Enfin, les sujets persécutés ont-ils le droit de sou-

tenir l'épée à la main la liberté de leur conscience ? Voilà trois articles délicats & chatouilleux. Mais je suis jeune, j'ai toute la vivacité imprudente de mon âge ; & je ne balance pas un moment d'entrer dans ce dangereux examen. „ On prévoit bien, d'après cela, quelle doit être la solution des trois problèmes ci-dessus. Les politiques liront avec plaisir dans cette brochure même, le développement des grands principes du droit des gens & du pacte social. Quant à la fidélité des souverains aux édits de pacification accordés à leurs sujets, l'auteur établit avec beaucoup de force que ces édits doivent être irrévocables dans tous les tems ; & que la révocation de l'édit de Nantes est contraire à ce prince respectable, qui rend la parole des rois sacrée. L'auteur termine cette dissertation par l'examen des synodes nationaux des calvinistes, & en particulier de ceux de Lyon & d'Alais. Il fait voir que Calvin, Théodore de Beze, & Jurieu, sont très-éloignés d'autoriser la révolte & de l'ériger en dogme de foi, & que le calvinisme n'est pas responsable des opinions de quelques particuliers fanatiques. D'où il se croit en droit de conclure, qu'on peut rétablir légalement les calvinistes en France, sans s'exposer à aucun désordre, à aucune guerre civile, comme M. le prince de Gonzague paraît le craindre.

On lit ensuite une analyse du *dialogue entre un évêque & un curé* ; l'anonyme y défend cette brochure avec beaucoup de force ; cette apologie nous a paru bien faite. Les principes du curé sont incontestables ; mais comme nous avons déjà eu occasion de le remarquer , le bon curé n'a pas assez fait attention que le sort des protestans , dont il défend la cause , est entre les mains des évêques de France.

II. *Les égaremens de l'amour, ou lettres de Fanéli & de Milfort. A Paris, 2 vol. in-8°.*

LE lord Milfort, époux de Fanéli qu'il a beaucoup aimée , & qui pour se donner à lui n'a pas craint de résister à la volonté de ses parens , devient tout à coup amoureux d'une jeune Française , retirée à Londres auprès d'une de ses tantes. Sophie , c'est son nom , a la vivacité des femmes de sa nation , la franchise d'un Anglais , & la beauté de tous les pays. Elle n'est point ingrate ; & comme s'il lui en coûtait moins de prouver qu'elle aime que de le dire , à peine a-t-elle fait l'aveu de son amour qu'elle est près de céder aux desirs de son amant ; quand par une gaucherie impardonnable dans un homme du bon ton , Milfort apprend à sa maîtresse qu'il est marié. Furieuse , elle s'arrache de ses

bras & ne veut plus le regarder que comme un vil séducteur. Il est désespéré; l'infortunée Fanéli, la cause innocente de son malheur, lui devient odieuse; il la relegue dans une de ses terres; bientôt après le bruit court à Londres qu'elle est morte; il songe à faire son profit de ce bruit; il va la trouver, lui annonce que leur séparation est irrévocable, quoiqu'elle n'ait pas été prononcée par les loix, & la force par ses menaces à laisser confirmer cette fausse nouvelle, en se cachant sous un autre nom que le sien dans une terre qu'il a achetée secrètement à cent lieues de Londres. Cette faiblesse de Fanéli est d'autant plus condamnable, qu'elle devient ainsi complice du crime dont il lui est aisé de soupçonner que son époux veut se rendre coupable.

Sophie, non sans beaucoup de peine, se raccommode enfin avec Milfort qu'elle croit libre, & consent à se marier avec lui. A peine sont-ils unis qu'il est déchiré par le remords, & obsédé par la crainte que son funeste secret ne vienne à se découvrir. Norton, un de ses amis, dont le caractère a quelques nuances de celui de Fréepport, achète, par l'effet du hasard, une terre près de celle où la trop tendre Fanéli gémit dans l'exil & l'esclavage. Il la rencontre à la promenade, où son géolier n'aurait pas dû sans doute la laisser

aller ; il s'intéresse vivement à elle ; & dans le dessein où il est de se venger d'un neveu impatient d'hériter de lui , il songe à se marier avec elle. Pour l'empêcher , ce neveu ne fait rien de mieux que d'enlever Fanéli à la tête d'une troupe de gens armés. On les arrête près de Londres, sur une des terres de Milfort, où il est avec Sophie (en peu de tems c'est avoir fait bien du chemin). On les emmene au château , & c'est là que tout est éclairci. Sophie , comme de raison , renonce à Milfort , mais Fanéli n'a pas le tems de jouir du sacrifice qu'on lui fait ; son époux acheve de mourir , victime du plus juste remords , & les deux infortunées unies pour jamais l'une à l'autre , passent le reste de leur vie à le pleurer.

Il y a peu de romans qui excitent un intérêt aussi vif ; & puisque ce n'est qu'un coup d'essai de M. Imbert , on peut juger qu'il aurait dans ce genre le plus brillant succès , s'il n'aimait encore mieux la gloire du poete que celle du romancier.

Pour donner une idée du style de ce roman , nous allons transcrire ici partie d'une lettre de Belton , géolier de Fanéli , à Milfort. Quelques jours avant son mariage avec Sophie , Milfort a consenti à accorder à Fanéli la douceur de voir sa fille ; mais à condition que Jenni ignorerait qu'elle embrassait sa mere.

“ Milord , c'est en tremblant que je vous

écris. J'ai besoin d'être pardonné, & j'implore votre clémence. Vous savez avec quel dévouement je vous ai servi. Mon zèle est toujours le même; mais l'emploi dont vous m'avez chargé, devient tous les jours plus difficile. . . Je crains de devenir coupable. . . Pardon, milord, je le suis déjà. Je me suis senti faible, & j'ai été prêt à devenir traître.

Ah, milord, si vous aviez vu cette scène attendrissante! . . . Dès qu'elle a vu sa fille, tout son corps s'est élancé. Mais par un effort bien douloureux, sans doute, & qui se laissait lire sur son visage, elle est demeurée sans voix; elle a soulevé miss Jenni en la pressant contre son sein, & un torrent de pleurs a été la seule expression de sa joie. Elle couvrait sa fille de larmes & de baisers. Tantôt ses yeux se tournaient vers moi, & c'était sans colère; il semblait qu'elle regardât cette entrevue comme un bienfait par qui tous mes torts étaient effacés. Tantôt, par un mouvement involontaire, elle regardait autour d'elle en serrant plus étroitement sa fille, comme si elle eût entendu des ravisseurs tout prêts à la lui arracher; son cœur était si ému, qu'elle ne respirait qu'à peine. La joie, la crainte, tout l'agitait. . . Quelquefois des souvenirs amers venaient corrompre sa joie, sa bouche s'ouvrait pour parler, & ne faisait que soupirer. Fatiguée, affaiblie par tous ces divers sentimens, elle s'est assise en regardant

tendrement sa fille, qu'elle tenait sur ses genoux. Jenni, s'est-elle écriée d'une voix entrecoupée de sanglots, Jenni, tu n'as plus de mere ! Il te reste une amie, l'aimeras-tu cette tendre amie ? Aime-la, Jenni ; elle en a besoin, elle en est digne. Alors ses larmes & ses sanglots lui ont coupé la parole. Je l'écoutais, milord, je craignais à chaque instant que son secret ne lui échappât, & je n'avais pas la force de l'interrompre. Elle tenait toujours sa fille sur ses genoux : non, dit-elle en l'appuyant sur son cœur, tu n'as plus de mere, non : elle ne vit plus pour toi : mais il te reste un pere, un pere que tu dois chérir. Oui, tu dois l'aimer, Jenni ; qu'il soit, s'il se peut, aussi cher à ton cœur, qu'il le fut à ta malheureuse mere ! qu'il soit heureux !.. L'heure me pressait de sortir, & il était tems de les séparer. Après avoir recueilli toutes mes forces, je me levai, je m'avançai vers miladi ; mais je n'eus pas le courage de lui parler. Au mouvement que je fis, à peine eut-elle pressenti mon dessein, que poussant un cri déchirant, ses bras plus fortement tendus, presserent Jenni contre son sein ; & Jenni, effrayée par ses cris, se mit à pleurer avec elle. Belton, s'écriait-elle en reculant toujours quelque pas, ne me ravissez point Jenni. Je l'ai vue à peine ; par pitié laissez-moi Jenni ! Je voulus lui parler pour la rassurer, mais elle ne m'écoutait plus. Tantôt elle m'ap-

pellait son cher Belton, moi qu'elle doit haïr ! tantôt elle m'appellait cruel, inhumain. Miladi, lui dis-je les larmes aux yeux, mon devoir. . . Votre devoir, interrompit-elle ? Votre devoir vous ordonne donc d'être barbare ? Laissez-moi ma Jenni. Je le vois trop, si l'on me l'enleve une fois, c'est pour toujours ; je ne la verrai plus ! Ah, Dieu ! . . . Belton ! . . . Alors la tendresse maternelle a étouffé tout autre sentiment. Vous le dirai-je, milord ! j'en rougis en vous l'écrivant, j'ai vu miladi, ma maîtresse, l'épouse de milord . . . tomber à mes pieds ! Milord, à cette vue, surpris, effrayé, je me précipitai moi-même aux genoux de miladi. . . Alors elle me demanda que cette nuit au moins, il lui fût libre de garder sa fille auprès de son lit. Je n'osai refuser, milord ; & pour accorder mon devoir & l'humanité, je demandai à mon tour qu'il me fût permis de passer la nuit auprès de Jenni. Miladi y souscrivit, je fis dresser un lit pour miss Jenni à côté de sa mère, & je me jetai tout auprès dans un fauteuil, pour y passer la nuit sans dormir. Ah, milord, quand je l'aurais voulu, ce que je voyais, ce que j'entendais, m'aurait-il permis de reposer ? Je ne vous redirai point les discours, les douces plaintes que miladi ne cessa de répéter à sa fille, dès qu'elle fut placée auprès de son lit. En l'entretenant de vous, elle poussait de longs soupirs ; mais c'était la

douleur qui parlait, jamais le ressentiment. A la fin, le sommeil a fermé les yeux de miss Jenni ; & miladi, qui jusques là par la crainte de se voir enlever sa fille, n'avait osé lui parler comme sa mere, se croyant plus libre en voyant Jenni endormie, lui dit d'une voix que j'entendis à peine : Dors, Jenni ; repose, ma fille ! Et il me sembla que ce mot échappé avait soulagé son cœur. ,

III. *Neuer Briefwechsel, ou nouvelle correspondance. Premiere brochure de quatre feuilles. A Göttingen, 1776, in-8º.*

C'EST la continuation d'un ouvrage publié sous le même titre par le même auteur (M. Schöezer), mais qui avait été interrompu pendant quelque tems. Les matieres sont distribuées en articles, dont voici le contenu. I. *Sur la population de tous les états de la maison de Habsburg.* On la fait monter, d'après des listes authentiques, à 15,400000 ; & c'est la premiere fois qu'on ait publié cette évaluation, dans laquelle les états d'Italie & des Pays-Bas ne sont pas compris. Ceux d'Italie peuvent contenir 1,200000 ames ; & les Pays-Bas, deux millions. Cela ferait donc un total de 19,600000 ; puissance sans contredit redoutable & la plus grande en Europe, après la France & la Russie. II. *Sur la population de l'Ukraine, ou de la petite Russie en 1772.* Le

résultat de tous les dénombremens donne
 fort probablement deux millions. III. *Sur la*
sédition de Moscou, le 16 septembre 1771,
dans laquelle l'archevêque Ambroise fut mas-
sacré. IV. *Sur la population de Geneve.* V. *Dé-*
nombrement de l'armée Prussienne, tant d'in-
fanterie que cavalerie, suivant ses inspections,
et d'après les revues de 1774 et 1775. Le
 total de la première année allait à 172820
 hommes ; celui de la seconde, à 178820.
 VI. *Sur les derniers troubles de Bohême.* La
 principale cause de ces troubles venait des
 contributions qu'on levait sur un pays déjà
 épuisé par la guerre, la famine & le mal épi-
 zootique. Chaque sujet paie annuellement 2
 pour cent de son capital : cela fait plus de 40
 pour cent de ses revenus. Le seigneur terrien
 donne 1 pour cent de son capital, ou 20 pour
 cent de ses revenus, & davantage. Si l'impôt
 est fort par lui-même, il est encore dur & fâ-
 cheux par la manière de le percevoir. Il faut
 payer tous les mois, & d'avance ; ce qui met
 pour l'ordinaire le laboureur dans la nécessité
 de vendre son grain au-dessous du prix qu'il
 en tirerait, s'il pouvait attendre. VII. *Or-*
donnances publiées en Hongrie, le 8 et le 9
novembre 1774, en faveur des luthériens.
 VIII. *Sur l'abolition de la torture en Autri-*
che. IX. *Sur les canaux de la France.* X. *Re-*
marque diplomatique.

TROISIEME



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Mémoire sur le phlogistique , considéré comme la cause du développement , de la vie & de la destruction de tous les êtres dans les trois regnes. Par M. SENEBIER, bibliothécaire de la république de Geneve. Suite.*

JE ferai aussi remarquer que la raréfaction de l'air n'est pas une cause suffisante de leur mort , puisqu'on respire impunément sur les montagnes élevées , un air bien plus rare que celui que ces animaux respirent alors : ce ne sera pas non plus l'augmentation de la densité de l'air qui fera périr ces animaux ; le barometre n'annonce pas un changement insoutenable , & l'air se conserve d'autant plus salubre qu'il est plus dense. La chaleur ne contribue pas davantage à leur mort : les dernières expériences de M. Banks , montrent jusqu'à quel point les hommes peuvent la soutenir. Ce ne sont pas non plus les vapeurs aqueuses : les Russes , dans leurs bains , souffrent aisément la grande quantité de vapeurs produites par l'eau qu'on verse à flot

sur des pierres brûlantes & dans des lieux fort petits; enfin, les animaux ont péri dans un air renfermé par un froid assez vif.

Il y a donc quelque chose de particulier à cet air respiré long-tems dans un lieu fermé, qui est la cause de la mort qu'il donne. On ne saurait en douter : car, 1°. il a une odeur putride; 2°. il laisse appercevoir une substance grasse & inflammable; 3°. toutes les vapeurs nuisibles étant inflammables, on peut conclure que cette inflammabilité contribue à les rendre nuisibles, & qu'elle est aussi une des causes de la mort qu'occasionne le même air long-tems respiré dans un lieu bien petit. D'ailleurs, Halley tua des animaux avec un air qui avait passé seulement au travers d'un feu de charbons ardents, & qu'il avait conduit par un canon de fusil dans un récipient vuide d'air, où ces animaux furent placés. M. Cigna remarque que l'air extrêmement réchauffé, change de nature, & qu'il éteint la flamme; cependant la seule différence de cet air avec l'air commun, si l'on néglige la raréfaction, est seulement le phlogistique dont il se charge.

Il faut remarquer encore, que l'air vicié par la respiration, a de grands rapports avec l'air produit par la fermentation putride; tous les deux éteignent la flamme, tuent les animaux, ont la même odeur désagréable,

précipitent également l'eau de chaux, & sont rétablis par les mêmes moyens. L'air inflammable a aussi des rapports avec l'air vicié par la respiration ; ni l'un ni l'autre ne font effervescence avec l'air nitreux ; tous les deux tuent les animaux qu'on y place de la même manière, tous les deux ont une odeur désagréable. Il résulte de ces comparaisons, que le phlogistique uni dans l'air inflammable avec un acide, se trouve uni dans l'air produit par la putréfaction avec un alkali, & que celui qui s'exhale du poulmon, lui ressemble parfaitement ; ce qui se confirme par les efforts inutiles de M. Priestley, pour changer la nature de l'air inflammable, en le combinant avec les émanations putrides. Enfin, j'ai observé que le sang exposé à un air gâté par des émanations putrides, ou à un air inflammable, ou à la respiration, se noircissait semblablement, & presque aussi vite, dans tous les trois, quand les autres circonstances étaient semblables ; d'où je conclus qu'il y a dans ces trois espèces d'air le même principe noircissant, c'est-à-dire, le phlogistique.

La peinture que M. Priestley fait des animaux qui meurent dans un air vicié par la respiration, annonce qu'il y a dans cet air quelque chose qui doit être très-âcre & très-actif ; car, comme il le dit, les animaux placés

dans un air où d'autres sont morts après l'avoir respiré aussi long-tems qu'ils ont pu, y meurent à l'instant qu'ils le respirent; ils meurent toujours dans des convulsions violentes; & comme les airs inflammables ou chargés de matieres inflammables occasionnent de la même maniere la mort des animaux qui le respirent, on ne saurait douter que le phlogistique ne soit la cause de leur mort.

Aussi tous ceux qui sont affectés de maladies inflammatoires, éprouvent à peu près les mêmes symptomes, lorsqu'elles sont poussées à un haut degré; une toux forte & fréquente qui annonce un stimulant abondant pour irriter le poumon en le traversant, une respiration courte & pressée, une fièvre dévorante, le délire occasionné par l'ébranlement simultané de tous les nerfs qui brouille toutes les idées, la stupeur produite par la fatigue qu'ont essuyée les nerfs, qui les met hors d'état de se mouvoir, & qui les relâche entièrement. Aussi, comme l'observe M. l'abbé Fontana, ceux qui sont tués par le tonnerre ont un relâchement singulier dans tous les muscles; & les animaux tués par l'étincelle électrique, sont, à cause de cela, beaucoup plus tendres, & beaucoup plutôt prêts à manger.

Quelle est donc la cause de la mort des

animaux qui respirent un air qui ne peut se renouveler ? Ils meurent , parce qu'ils ne peuvent se décharger de cet effluve phlogistico-putride , qui s'échappe des poumons , & qui se répand ordinairement dans l'air environnant. Je m'explique : une portion d'air ne peut dissoudre qu'une certaine quantité de cet effluve ; de sorte que , quand cet air qui environne l'animal respirant , ne peut se renouveler , il se charge toujours de nouveaux effluves qui sortent du poumon , jusqu'à ce qu'il en soit saturé : alors , au lieu de rafraîchir le sang , & de le délivrer avec le poumon de cette humeur âcre , il les en charge encore , il s'y accumule. De là les convulsions & la mort la plus prompte ; aussi les animaux périssent d'autant plus tôt , que le volume d'air où on les place est plus petit , parce qu'il est plus tôt saturé de cet effluve phlogistico-putride ; que l'air contenu dans l'endroit renfermé est plus rare , parce qu'il ne peut pas en dissoudre autant ; que l'animal est plus grand , parce que chaque expiration chasse plus d'air du poumon ; j'ajouterai , que l'animal est d'un tempérament plus chaud , parce qu'il laisse échapper une plus grande quantité de phlogistique. Aussi , lorsqu'on place un animal dans un lieu où un autre est mort pour y avoir respiré le même air , le dernier placé périt au moment même ,

l'air qu'il y trouve étant saturé de phlogistique. Enfin, les animaux comme les insectes qui respirent différemment des animaux à poumons, n'y meurent pas; ils éprouvent de l'engourdissement, mais ils reviennent à l'air; il faut observer que ces animaux n'ont point de sang rouge. Je ne doute pas que les marmottes & les animaux froids ne puissent respirer plus long-tems le même air avant de mourir, que les animaux dont le sang est plus chaud.

Une expérience de Hales, semble confirmer cette hypothèse, qui fait du poumon la plus grande décharge du phlogistique du sang, par le moyen de l'air qui s'en saisit en s'appliquant aux membranes du poumon; il prouve que la quantité d'air expiré est plus petite que l'inspiré; de sorte qu'il y a toujours une portion d'air inspiré qui s'applique plus immédiatement aux parois du poumon, qui en pénètre les plus profondes vésicules, & qui s'y charge de tout ce qui s'exhale au travers des membranes minces de ce viscère; alors, cet air volatilisé & raréfié par ce phlogistique & ces vapeurs élastiques, fait place à un plus pesant qui tend à y entrer.

Enfin, les remèdes qu'on emploie utilement dans les maladies inflammatoires, sont les antiphlogistiques: tout ce qui augmente les sécrétions, les vésicatoires elles-mêmes,

la saignée , sont autant de moyens pour diminuer la trop grande quantité du phlogistique : j'ai éprouvé que le nitre faisait passer le sang de la couleur noire à la couleur rouge claire.

Mais il ne faudrait pas conclure de tout ceci , que l'air privé de tout phlogistique , fût le plus salubre ; au contraire , on nuirait à sa salubrité , si on le lui ôtait entièrement : l'air fixe nuit aux animaux , parce qu'il absorbe ce phlogistique ; aussi les insectes & les plantes qui supportent , sans périr , un air chargé d'effluves phlogistico-putrides , périssent dans l'air fixe. M. Priestley soupçonne la possibilité de rendre l'air fixe salubre , en l'unissant au phlogistique ; mais il dit dans son premier volume de ses expériences sur l'air , qu'il n'a pu encore parvenir à exécuter ce mélange : d'où il résulterait que l'air naturel contient du phlogistique , c'est-à-dire , l'élément du feu combiné avec la terre vitrifiable ; & qu'on ne croie pas cela impossible , les sels & les huiles volatilisent assez la terre pour la répandre dans l'air.

Les végétaux , qui sont les premiers combineurs du phlogistique , ne périssent pas lorsqu'on les laisse dans le même air , quoiqu'ils y languissent ; ils paraissent au contraire végéter vigoureusement dans un air chargé d'effluves phlogistico-putrides , produits par

la respiration des animaux, ou la putréfaction, quoique ces effluves tuaient sur-le-champ les animaux qui les respiraient, & même les végétaux purifient cet air entièrement, comme M. Priestley l'a découvert. Sans doute que les plantes se nourrissent de cet excrément de l'air, & qu'elles languissent lorsqu'il leur manque; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles s'approprient au bout d'un certain tems tout ce qui les environne. Mais ce qui est remarquable, c'est que les plantes qu'on met dans l'air inflammable, y croissent, sans que l'air y perde beaucoup de son inflammabilité, quoique ces mêmes plantes purifient parfaitement un air vicié par des émanations putrides, qui contient cependant, comme nous l'avons vu, beaucoup de phlogistique; mais les parties salines avec lesquelles il est combiné, la terre dont il est plus chargé, rendent peut-être son union plus facile avec le végétal; peut-être aussi cette union est-elle plus sensible dans les émanations putrides, parce que la quantité de phlogistique y est moindre, & que les autres émanations attirées par le phlogistique sont plus denses; au lieu que l'air inflammable étant saturé de phlogistique, & le végétal ne pouvant en recevoir qu'une certaine quantité, ce dernier, après en avoir sucé ce qui lui convenait, en laisse encore

une grande quantité ; peut-être aussi la circulation du phlogistique dans les végétaux, n'est pas une vraie circulation ; mais celui qui arrive, se fixe dans les parties du végétal qui deviennent aussi plus solides ; il m'a semblé encore que les plantes se séchoient dans l'air inflammable, comme dans les grandes chaleurs ; enfin, peut-être ne s'échappe-t-il pas du végétal des émanations putrides, mais on peut augurer au moins qu'elles sont en très-petit nombre, si l'on fait attention au petit degré de chaleur qu'elles éprouvent, qui est toujours celui de la température de l'air extérieur. On peut assurer que la partie sèche des végétaux contient beaucoup de phlogistique, qu'elle en acquiert toujours en vieillissant, & que cette augmentation est en raison de la solidité.

Quoi qu'il en soit, ce phlogistique est indispensablement nécessaire pour l'entretien des plantes, puisqu'elles périssent dans l'air fixe qui en est privé ; le fumier n'agit vraisemblablement sur elles, qu'en leur communiquant les émanations phlogistico-putrides qu'il développe ; le gyps n'est devenu un engrais si précieux, que par le phlogistique qu'il recèle & qu'il laisse échapper.

Il est vraisemblable que l'eau soit un conducteur du phlogistique, comme elle l'est de l'électricité ; à la vérité, ce phlogistique a plus

d'affinité avec les corps secs, mais il s'unit pourtant avec l'eau, au moyen d'un intermede, comme dans les liqueurs aqueuses du corps; & peut-être ne s'exhale-t-il aussi du corps, que lorsqu'il s'est chargé de ces matieres putrides avec lesquelles il a une plus grande affinité, mais il reprend sa premiere pureté, & il abandonne même l'air qu'il remplit, lorsqu'on l'agite fortement dans l'eau; peut-être aussi lorsque ces émanations phlogistico-putrides sont agitées dans un air humide comme dans le poumon, cet air s'en empare, les emporte avec lui, les purifie dans ses mouvemens, & fournit un phlogistique purifié, pour une nouvelle circulation, ou un phlogistique impur, pour la nourriture des végétaux; il résulterait de là, que la circulation du sang ferait rallentie dans les tems humides, parce qu'il se dissiperait une grande quantité de ce phlogistique, & que comme on n'en perdrait pas assez dans les tems secs, on serait exposé à des maladies inflammatoires.

Enfin, ce principe inflammable peut volatiliser tous les corps, & devenir ainsi la cause de leur destruction. On fait que l'acide vitriolique qui est beaucoup plus fixe que l'eau, devient beaucoup plus volatil qu'elle, si on l'unit au principe inflammable; peut-être est-ce ainsi qu'il détruit tous les corps qu'il

a saturés ; le bois vieux exposé à l'air se carie & brûle très-mal , les métaux se rouillent , les pierres se minent ; peut-être cette volatilisation est-elle produite par la causticité du phlogistique : on fait combien les maladies inflammatoires maigrissent dans peu de jours.

Je regarderai aussi le phlogistique comme une cause de l'évaporation ; il tend sans cesse à l'équilibre ; c'est pour cela qu'il quitte les corps où il abonde , pour se précipiter vers ceux qui en ont moins. L'air dépose en été les gouttes d'eau qu'il renferme sur un vase plein de glace , parce que le phlogistique qui les tenait dissoutes , les quitte pour pénétrer le vase ; aussi M. de Luc observe à cette occasion , que l'évaporation occasionne le froid en diminuant la quantité du phlogistique , & que la liqueur évaporée devient plus chaude , parce qu'elle s'est saisie de ce phlogistique. C'est ainsi que les brouillards font monter le thermometre qu'on y place , comme l'a observé le même physicien , & qu'ils garantissent de la gelée.

Je crois avoir montré la probabilité de ces idées , en citant les faits qui les ont produites ; j'ai moins raisonné qu'enchaîné des faits ; j'aurais pu en réunir encore davantage , y joindre le détail de quelques expériences , appuyer & développer les idées que j'insinue , en faire connaître d'autres relatives à ce

sujet ; mais je suis déjà trop long , & j'attends d'avoir poussé plus loin mes expériences , & d'en avoir fait de nouvelles , pour former de nouveaux mémoires , que je m'empresserai à faire connaître , si je puis m'assurer de leur utilité.

II. *Lettre à un religieux de l'ordre de saint François , sur Clément XIV.*

OUI , mon révérend pere , je les ai lues les lettres de *Clément XIV* , de même que sa vie. Bien plus , moi qui ne lis presque rien , qui n'ai jamais , que je sache , lu un livre deux fois , je les ai lues trois fois , & actuellement je les tiens sur ma table ; & quand je veux me récréer , je les prends à l'ouverture , & y trouve toujours un singulier plaisir. On dit que dans votre communion il faut qu'il y ait toujours un siècle écoulé depuis la mort de quelqu'un , avant que de penser à le canoniser. Quant à moi , tout protestant que je suis , je le canonise dès maintenant , tant pour ses lumières supérieures , que pour les rares & excellentes vertus qui ont constamment brillé en lui , dans le couvent , sous la pourpre , & sous la tiare ; ardente charité , douceur , tempérance , modestie , humilité , vif sentiment de son néant , dégagement de tout le terrestre , dévouement entier à la volonté de

Dieu, prudence, fermeté, infatigabilité au travail, &c. & toujours avec une aimable & constante gaité & égalité d'ame.

Tout cela, direz-vous peut-être, mon R. P., ne suffit pas; il y faut aussi des *miracles*. Eh bien, des miracles; soit. Je lui applique donc de tout mon cœur, & cela bien sûrement avec l'acclamation de tout ce qu'il y a de bons esprits, même parmi les protestans, cette épigramme du célèbre *Verensfels*, à l'éloge d'un jésuite, avec qui il s'était trouvé à des bains:

Miraculum pater facis,

Miraculum stupendum;

Meretur hoc miraculum

Canonisationem:

Cogis sequaces Zvinglii,

Et qui student Luthero,

(Quis hoc futurum credidit ?)

Amare jesuitas.

Substituez au mot *jesuitas*, celui de *pontifices* ou de *pontificios*, ou tel autre qui conviendra, & convenez que les miracles sur les esprits & les cœurs, valent bien ceux sur les corps & la matière.

Et le *martyre*, mon R. P., ne vaut-il pas bien les miracles, toujours susceptibles de bien des doutes, du moins quant à ceux de

nos jours, comme Clément XIV lui-même l'insinue assez dans quelqu'une de ses lettres? Oui, ne le tiendrons-nous pas, & toute l'Europe avec nous, comme un véritable *martyr*, qui a prévu sa mort, & qui s'y est résigné courageusement? Adorons, adorons ici avec une entière soumission la Providence qui l'a permis ainsi; mais qu'il nous soit permis aussi de joindre nos regrets à ceux de toute la chrétienté, sur la mort prématurée & vraiment tragique d'un si excellent personnage, qui, à en juger par son vigoureux tempérament & sa grande sobriété, aurait dû vivre encore une vingtaine d'années, & qui inmanquablement aurait fait dans l'église de très-sages & heureux changemens.

On dit qu'il se proposait de travailler à la réunion de diverses sectes chrétiennes. Je conviens que si quelqu'un pouvait y réussir, c'était assurément un esprit tel que le sien; mais outre que je regarde cette réunion comme moralement impossible, au moins quant à une entière uniformité de sentimens & de pratiques religieuses, vu la si grande diversité d'organisation des têtes, & la force des préjugés & de l'éducation, je ne crois pas que cette uniformité soit absolument nécessaire. Elle n'est même pas parmi vous, mon R. P. N'avez-vous pas les scotistes & les thomistes, les molinistes & les jansenistes

à sentimens bien différens sur des matieres assez graves ; & sans entrer dans une longue énumération de dissentimens , vous savez ceux de votre ordre , d'avec ceux de *S. Dominique* ? Et de plus , vos peres de l'église & même vos conciles font-ils toujours bien uniformes ? Mais ne touchons pas cette corde.

Il suffirait donc qu'on se réunît dans les sentimens d'une charité sincere , d'un support mutuel , & d'un amour vraiment fraternel. Et pour cela que faut-il d'autre , sinon de se conformer tous religieusement à ces paroles de notre Chef commun : *C'est ici mon commandement* , mon commandement par excellence & qui renferme en quelque sorte tous les autres , *que vous vous aimiez les uns les autres* , & cela comme je vous ai aimés ; voilà ce qui vous fera connaître pour être vraiment mes disciples , & à quoi moi-même je vous reconnâtrai pour tels. A ces paroles si formelles , combien ne pourrais-je pas en ajouter , tirées des écrits des apôtres ! Mais je me contenterai de celles-ci de *S. Paul* : *Qui es-tu , toi qui condamnes le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme , ou s'il tombe , c'est l'affaire de son maître ; & Dieu est puissant pour le soutenir. Gardons-nous donc de nous juger les uns les autres ; recherchons tout ce qui peut contribuer à la paix , & laissons chacun suivre le sentiment dont il est pleine-*

ment persuadé (Rom. XIV. 4. 5. 13. 19.) (*). Et puis, outre tout cela, les diverses sectes chrétiennes n'ont-elles pas toutes le même *symbole*, qui leur est donc comme une livrée commune? Laissons à chacune la liberté de l'expliquer de son mieux; & pourquoi ferait-on plus rigide dans l'explication du *symbole*, que l'on convient généralement n'être pourtant pas des apôtres, qu'on ne l'est dans l'explication de l'Écriture sainte elle-même, où les docteurs varient si fort dans le sens qu'ils donnent à une infinité d'endroits?

Voilà le support mutuel & la charité vraiment chrétienne, que notre aimable & respectable *Clément* manifeste dans ses lettres, & entr'autres dans la 91^e, à un *milord*, & dans la 109^e à un *ministre protestant*. Dans l'une & dans l'autre il blâme si énergiquement tout esprit de persécution, & y marque des sentimens si affectueux envers les protestans, qu'une fois parvenu à la dignité de chef de l'église, si la Providence eût permis qu'il eût fourni la longue carrière à laquelle on devait naturellement s'attendre, je ne doute pas qu'il n'eût réussi à procurer la réunion fraternelle dont j'ai parlé.

(*) Paroles qui doivent bannir à jamais toute épithète injurieuse & téméraire d'hérétique, & autres pareilles.

¶ Mais pour cela, & pour prévenir en nous toute défiance, il aurait été, ce me semble, absolument nécessaire, qu'après y avoir peu à peu préparé les esprits, & avec cette prudence & cette sagesse qui lui étaient si naturelles, il eût publié une bulle dans laquelle il eût défavoué & blâmé hautement, comme il le fait déjà dans ses lettres, toute persécution pour cause de religion, & singulièrement les barbaries auxquelles on s'est porté envers les Vaudois & Albigeois, l'affreux massacre de la S. Barthélemi, celui d'Irlande, tout ce qu'ont effuyé les protestans en tant d'endroits au seizieme siecle, & enfin toutes les tristes suites de la révocation de l'édit de Nantes, dont il dit dans sa lettre 109^e citée ci-dessus, que *personne ne gémit plus que lui*, à quoi il ajoute, que *l'esprit de persécution lui est tout-à-fait odieux*.

Il eût été encore absolument nécessaire que la même bulle eût enjoint de la maniere la plus expresse à tous évêques, curés & prédicateurs catholiques, de travailler avec un zele infatigable à détruire, radicalement & jusqu'à la plus petite impression, cette maxime affreuse qui ne s'est que trop introduite & fomentée parmi vous, qu'on *n'est tenu à garder aucune foi aux hérétiques, fût-elle même appuyée du serment*. Je fais bien qu'il y a toujours eu, & qu'il y a encore aujour-

d'hui dans l'église romaine grand nombre d'esprits sages, éclairés, & vraiment nobles, qui ont horreur d'une telle maxime; mais elle n'est pas moins secrètement admise encore par le gros du peuple; & comment ne l'y ferait-elle pas après tout ce qu'on a débité là-dessus pour la justifier, & l'intérêt particulier trouvant si bien son compte en mille occasions à la faire valoir & en à tirer parti? Peut-on douter que Clément XIV n'eût hautement & vigoureusement censuré une telle maxime, quand on a lu sa *lettre 27^e à monseigneur Henriquez*, où il soutient que *le dépôt destiné par Jean à Pierre à raison de son attachement à la religion catholique, ne doit pas moins lui être remis, quoiqu'il ait changé de religion?*

Je crois devoir ajouter un troisieme article à la bulle en question; ce serait une éternelle abolition de tout tribunal d'inquisition, où l'on a exercé de si terribles cruautés envers les juifs & envers tant de prétendus hérétiques en matiere de foi; & qu'en fait de crimes & de tout ce qui trouble la société, on s'en remît entièrement aux tribunaux civils. C'est Clément XIV lui-même qui m'a fait naître l'idée de ce troisieme article, par ces paroles remarquables dans sa lettre 91: "Ce sont certaines inquisitions, dit-il, qui ont fait donner aux prêtres le surnom de persécuteurs.

Mais outre que les monarques qui les autorisèrent furent aussi coupables que ceux qui en furent les instigateurs, on ne vit jamais Rome se livrer au barbare plaisir de faire brûler des citoyens, parce qu'ils n'avaient pas la foi, ou parce qu'ils s'échappaient en mauvais propos. Jésus-Christ expirant sur la croix, loin d'exterminer ceux qui blasphèment contre lui, sollicite leur pardon auprès de son Pere. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, si certains ministres de Dieu ont quelquefois respiré le carnage & le sang, ils ne l'ont fait que par un abus énorme de la religion, qui n'étant que charité, ne prêche que la mansuétude & la paix. „ Quoi donc, ferait-il dit que tandis qu'à Rome, le siege du chef de l'église & le centre de la catholicité, on en use avec tant d'indulgence & de support, on exerçât des barbaries affreuses dans plusieurs pays où l'on professe la même foi ?

Vous savez, M. R. P., que je ne crois l'infailibilité absolue d'aucun saint. Ainsi, quoique je vous aie dit que de tout mon cœur je canonisais notre si respectable Clément, vous me permettrez pourtant, j'espère, de relever ce qu'il dit dans sa lettre 109, *qu'il faut sur la terre un chef qui représente Jésus-Christ, & que l'église serait réellement indigne de nos hommages, & de notre fidélité, si elle n'était qu'un corps acéphale.* Quoi !

l'église un corps *acéphale*, sans tête & sans chef, tandis qu'on y enseigne parmi vous, sans doute, comme dans toute la chrétienté, & cela d'après S. Paul (*) & tout le nouveau Testament, que Jésus-Christ est son chef? Et où trouvera-t-on dans tout le nouveau Testament, ni dans les écrits des premiers siècles, que l'église doive avoir sur la terre un chef visible, un représentant de Jésus-Christ, ni que ce chef représentatif doive être l'évêque de Rome? Jésus-Christ & ses apôtres ne nous exhortent-ils pas toujours à nous spiritualiser, à nous élever au-dessus des sens & des choses visibles & matérielles? Et n'est-il pas à craindre que cette idée d'un chef visible de l'église ne fasse insensiblement perdre de vue à une infinité d'âmes grossières & terrestres son véritable Chef, son Chef invisible quant à présent, mais qui se rendra de nouveau très-visible dans son glorieux & si majestueux retour? Je puis fort bien appliquer ici ce que notre sage Clément dit sur les saints & les reliques. "Le culte, dit-il, qu'on doit à Dieu n'est que trop souvent distrahit par celui qu'on rend aux saints. De là vient qu'il est sagement ordonné dans Rome, de ne jamais placer des reliques sur l'autel où le

(*) Ephes. I. 22. IV. 15. V. 23. Col. I. 18. & II. 19.

Vénérable (le saint Sacrement) est exposé , dans la crainte de partager l'attention. (*) Enfin , qu'on lise l'histoire ecclésiastique , & qu'on se demande de bonne foi comment on pourrait regarder comme des représentans de Jésus-Christ la plupart des papes qui ont régné depuis le commencement du dixieme siecle jusqu'au seizieme. Notre bon Clément lui-même n'affocie-t-il pas *Alexandre VI* à *Néron* (**)? Que peut-on dire de plus ?

Mais je vois que , contre mon intention , ma lettre prend un tour de controverse ; & vous savez , M. R. P. , que la controverse est aussi peu de mon goût que du vôtre. Je me hâte donc de la finir , en vous assurant que mon attachement pour vous ne finira jamais.

III. *Lettres de Sophie , ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X I I.

Sophie à madame E.

Vehlau (***) 21 mai , jeudi.

Le voyage n'a point été un tête-à-tête , ma chere maman. Une dame qui arriva avec sa

(*) Lettre 35 , à M. l'évêque de Spolette.

(**) Voyez la *vie de Clément XIV* , page 76.

(***) Petite ville de la Prusse Brandebourgeoise.

servante, comme nous étions sur le point de partir, obtint sans peine la permission de faire la route avec nous. Cette personne, la plus aimable que j'aie vue de ma vie, est l'épouse d'un ministre français, qui vient de faire visite à un de ses parens. La conversation fut très-variée & fort instructive, je l'ai écrite pour vous la lire dans une de nos soirées d'hiver. Aujourd'hui vous n'aurez que l'histoire de mon voyage, & c'est ce que vous attendez le plus impatiemment.

Arrivés à Vehlau, j'ai été obligée de coucher dans la même chambre que notre aimable compagne. Tous les rossignols d'alentour s'étaient rassemblés sous nos fenêtres pour chanter comme à l'envi. Je dormis à merveille; en me réveillant sur les quatre heures, je me trouvai seule. Le beau monsieur se promenait dans le jardin avec madame la ministre (*). Vous demanderez si cela me fâche. . . Non, ma chère maman, je serais bien affligée si vous alliez croire que je l'aime. Je puis encore le regarder sans que le cœur dise mot; sur-tout puisque je n'ai pas encore

(*) Je traduis littéralement ce titre. Les ministres protestans ont la liberté de se marier, & c'est ainsi qu'on appelle leurs femmes. On sait qu'il y a dans le Brandebourg un grand nombre de Français réfugiés qui ont des églises & des pasteurs,

eu occasion de le tirer de l'incertitude où il est au sujet de l'aventure. Nous avons assez de bon sens pour faire notre devoir ; mais la tête nous manque lorsqu'il s'agit de le faire à propos. Si je n'étais pas distraite par le voyage, je serais bien plus tourmentée que je ne la suis, par cette pensée. Il n'a point reparlé de son amour. Plus je lis ce qu'il en dit dans sa lettre, & plus je trouve qu'il n'a mis cette phrase que pour me fournir quelque excuse. Je les laissai donc aller, & je me mis à écrire. J'ai eu encore aujourd'hui beaucoup de loisir, parce qu'on prépare un festin à l'occasion d'un baptême. On le pria d'être parrain, mais il refusa. " Je ne reviendrai jamais dans cette contrée, dit-il (& je remarquai qu'il avait l'air affligé). Je ne pourrais remplir qu'une partie de mon devoir, quoique je dusse beaucoup à l'enfant. „ Il n'a pas laissé de faire un beau présent au nouveau né. Il faut qu'il soit fort riche.

Jamais je ne me sentis animée d'autant de dévotion dans une cérémonie de cette nature, & c'est l'exemple de cet homme qui me l'inspira. Il nous y prépara tous, en observant qu'on ne pouvait faire en ce monde aucun acte plus important. Quelqu'un qui était sur le point de prendre une prise de tabac, ferra sa boîte dès qu'il tourna les yeux sur lui. . . N'est-ce pas la timidité de ceux qui pour-

raient parler, qui autorise cette licence qui regne dans nos compagnies? Se croit-on obligé à mortifier un ecclésiastique qui fait ce qu'on approuve en tout homme d'honneur, son devoir?

Il faut que je vous fasse part d'une réponse très-ingénieuse à un propos très-indécent. Un officier de judicature, qui a passé sa jeunesse à Berlin, commença à railler le pasteur du lieu. Celui-ci repliqua d'une façon assez mal-adroite: Je crois, monsieur le maire, que vous n'avez point de religion.

Et moi je pense, repartit l'agresseur, que vous n'en comprenez aucune.

M. Rare prévint que ces deux champions, l'un & l'autre fort animés, allaient tenir des discours inconsiderés. Il s'approcha d'eux d'un air qui aurait dû leur dire beaucoup de choses. Qu'avez-vous à objecter à la religion que j'annonce, dit le pasteur?

Peu de choses, mon révérend: la meilleure chose que j'y voie, c'est qu'elle nourrit fort bien son homme. Il appuyait une main sur l'épaule de l'ecclésiastique, tandis que de l'autre il frappait sur sa veste. Mais je croirais manger mon pain dans l'iniquité, si je vivais uniquement pour dire à mes payfans, c'est aujourd'hui lundi, demain mardi, & ainsi de suite.

Le bon pasteur, qui ne pouvait pas être

défendu par M. Rare , à cause des éclats de rire qui s'éleverent de toutes parts , fut assez simple pour demander à son adversaire comment il entendait cela.

Voici comment , s'écria-t-il à pleine voix , c'est que je suis persuadé qu'aucun mortel n'a besoin de vous , ni de tous les ministres évangéliques du monde. Ce que vous savez de plus que nous autres laïques , c'est autant de faussetés ; & ce qu'il y a de vrai , est connu du dernier manant comme de vous-mêmes. Les hommes ne s'égorgeront pas eux-mêmes , soit qu'il y ait des prêtres dans le monde , soit qu'il y ait des finges. La loi naturelle , gravée dans le cœur des plus simples , leur apprend à tous ce qui est juste ou ce qui ne l'est pas.

Fort bien , dit M. Rare ; cependant le premier homme qui naquit dans le monde , fut un meurtrier , & même le meurtrier de son propre frere.

Monsieur , s'écria l'homme de loi fort troublé , monsieur , vous êtes trop savant pour moi.

Semblable à un coq qu'on vient d'arracher des serres d'un fort coq-d'inde , l'ecclésiastique fit un éclat de rire. M. Rare lui fit signe ; & s'adressant au maire , il lui dit en français : Choisissez le plus sûr , monsieur ; dans toutes les compagnies où vous vous trouverez , supposez qu'il s'y trouve toujours quelqu'un plus savant que vous.

Mon cher fils, ajouta la mere de l'homme de loi, le cas est très-naturel.

Cette conversation me confirma dans l'idée qu'un pasteur qui manque de fermeté & d'expérience, est capable de faire beaucoup de mal. J'en ai parlé depuis lors avec M. Rare. Il avoue qu'il est très-affligeant de voir un grand nombre de prédicateurs si peu instruits dans les connaissances de leur état, & si peu formés aux usages du monde. Le mal vient en grande partie de la première éducation, mais plus encore de la discipline des universités.

L'accouchée voulut que son enfant fût exorcisé en le baptisant. Le pasteur se défendit si mal, que la chose aurait eu lieu, si M. Rare s'approchant du lit de la mere, ne lui eût dit, d'un air auquel on ne peut pas résister : Ce que vous demandez, madame, c'est tout comme si le magistrat faisait une ordonnance pour bannir toutes les baleines du territoire de Vehlau.

* * *

Je n'ai qu'un instant à vous donner, ma chère maman. Mon ami est parti. Pour quel endroit, demandez-vous ? C'est ce que nous ignorons tous. Immédiatement après la cérémonie, un valet qui paraît être à lui, vint le demander en langue russe. Il y avait deux magnifiques chevaux devant la porte. Il nous quitta, en me faisant signe : Jouez votre rôle

le mieux que vous pourrez, ma chere, me dit-il; je n'ai pu prévoir ce contretems. . . Je ne vous dis point quelle fut ma réponse; il me fut d'abord impossible de prononcer un seul mot. Quand reviendrez-vous, lui dis-je enfin? *Aujourd'hui*, repliqua-t-il en désordre. A ces mots, il me quitta; il passa un habit de cheval fort riche, qui était entre les mains d'un second valet; & prenant congé de la compagnie, il courut comme un éclair tout le long de la rue. — On m'appelle.

* * *

Le même jour fort tard.

J'AI demandé la permission de coucher seule. Je suis dans le plus grand embarras. On voulait savoir qui il est. Que pouvais-je répondre? Excusez-moi, ai-je dit, nous voyageons incognito. Que ce mot m'a coûté d'effort! Quand il y a des inventions dans ce que je dis pour éluder une réponse directe, je suis toujours sur le point de dire ce que j'avais intention de cacher. Ne suis-je pas exposée à l'ignominie & aux affronts, si l'on vient à découvrir qui nous sommes? Quelles funestes fuites. . .

Les gens de l'auberge me témoignent un respect qui acheve de me faire tourner la tête. C'est que je suis la sœur de ce riche seigneur. Comme j'ai été trompée par la simplicité de son extérieur! Dieu fait qui il est! Hier à la

porte , il ne montra point de passe-port ; il ne dit qu'un mot à l'officier de garde.

Je ne l'ai jamais aimé , vous pouvez m'en croire ; mais je me suis conduite avec une extrême ridicule. Quelle imprudence de confier ma propre personne à un homme qui n'est connu de qui que ce soit ! Vous aurez tremblé pour moi depuis ma dernière lettre. Une jeune fille de dix-huit ans dans de telles circonstances ! Voilà des choses auxquelles je n'ai presque point pensé jusqu'à ce jour. Le moindre mal que j'ai à craindre , c'est de me trouver malade demain à mon réveil. Si je n'étais plus dans cette maison ! Oh , que ne suis-je auprès de vous , ma très-chère maman !

Il doit venir aujourd'hui . . . & il est onze heures ! Jamais je n'ai été aussi effrayée sur mon état que je la suis aujourd'hui. Ne peut-il pas être un fourbe ? Oh , certainement ! Cependant j'étais en sa puissance. Au lieu de venir à Vehlau , il aurait pu me conduire on ne sait où ; car je ne connais aucune route.

Mais cet odieux mensonge que je suis forcée de soutenir ! tantôt sa femme , tantôt sa sœur , & maintenant sa dupe. O mon frère , mon frère , vous avez des reproches à vous faire d'avoir forcé ma mère & moi à entreprendre ce voyage ! Car vos instances étaient une sorte de contrainte.

La poste part demain matin pour Memmel. Il faut bien vous dire que je ne suis pas morte ; sans cela je ne ferais pas partir ce paquet. Je suis plus tendrement que jamais votre *Sophie*.

P. S. Le 23 au matin. Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'il n'est pas encore venu. Dieu ! que vais-je devenir ? . . . Ne vous inquiétez pas trop. J'ai mérité cette punition. . . Je tremble au point de ne pouvoir pas tenir la plume.

L E T T R E X I I I.

La même à la même.

Vchlau, samedi 23 mai.

MA dernière lettre vient de partir , & l'inquiétude où je suis m'en fait commencer une autre.

Je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit.

Je ne suis que trop certaine que ce méchant homme a cherché à s'amuser , en paraissant à mes yeux comme un revenant , pour me jouer ensuite un tour qui me fit souvenir de lui le reste de mes jours. Il faut convenir qu'un pareil projet est bien singulier ; mais il est impossible d'expliquer autrement ce qui m'arrive. Depuis notre départ d'Insterburg , où il semblait faire tant de cas de moi & où il m'écrivait tant de belles choses , il m'a témoigné une froideur que j'aurais

remarquée plus tôt, si je n'étais pas comme hors de sens. Je ne fais comment il put lui échapper en partant de m'appeller *ma chère*. Il paraissait si tendre qu'il fut sur le point de m'embrasser. Ne voyez-vous pas la fourberie? Puisse-je n'être jamais traitée aussi froidement par mon frère! Je ne pourrais jamais le supporter. Et cependant mon respect pour cet homme s'augmentait à mesure que son indifférence était plus marquée. Est-ce là de l'amour? Fort bien. . . Oui, je ne connais plus mon propre cœur! S'il pouvait seulement prendre un parti! Je veux encore attendre jusqu'à midi. Pourquoi? Et que ferai-je alors? Je l'ignore. . . En ferai-je plus sage, s'il revient? Mais il ne reviendra pas, rien n'est plus certain.

* * *

J'ai pensé qu'il vaut bien la peine de m'examiner moi-même. La violence de mon caractère a pensé me coûter la vie. Maintenant que j'ai dompté avec effort mon extrême vivacité, je puis, par la grace de Dieu, réfléchir sensément. Après mûres réflexions, je trouve que je ne puis rien faire de mieux, puisque la Providence m'avertit du danger qui me menace, & dont sa bonté m'a préservée, que de retourner auprès de vous.

Bon! cela se fera dès aujourd'hui. Je prendrai une servante. Ah! je ressens déjà par avance une joie qui adoucit toutes mes pei-

nes . . . la joie d'un malheureux qui vient d'échapper au naufrage. Heureuse pensée qui m'a conduite à cette résolution !

Je cours chercher une servante. Mais ne suis-je pas bien ridicule, de vous écrire tout cela ? Dans deux jours , je vous porterai la lettre moi-même.

* * *

Je remonte dans ma chambre. Que dira la compagnie, si je cherche une servante, étant si près de Königsberg ? Je n'ose pas dire que je retourne à Memmel. Quel tissu de mensonges & de déguisemens ! Ou es-tu donc si loin de moi , ô droit chemin de la vertu ? Pourquoi t'ai-je abandonné ? Et comment te retrouverai-je ?

Il n'y a point d'autre parti à prendre ici.

* * *

J'ai été long-tems en bas, & je reviens avec un cœur chargé d'un poids excessif. Je n'ai rien fait. Lorsque j'entrai dans la chambre , on fut effrayé. J'avais l'air d'une personne à demi morte ; je crus moi-même être fort mal , en me voyant dans une glace. Une angoisse long-tems prolongée m'a rendu tout-à-fait méconnaissable. On m'a fait prendre des drogues. Il ne me manquerait plus que de tomber malade ici , à la suite de ma belle aventure ! . . . Alors ma honte ne pourrait plus être déguisée.

Dans cette circonstance , je n'ai pas osé

parler d'une fervante. On aurait bientôt deviné tout le mystère. Déjà à présent, que je m'efforce de cacher mon inquiétude, on soupçonne quelque chose. Oh, qu'il est honteux d'être obligée de tromper ces honnêtes gens !

Mais je suis morte, si cela dure encore une heure. J'ai examiné & rejeté toutes les possibilités de me tirer d'embarras. Dieu veut humilier mon orgueil. Je serai soumise. Je vais tout avouer aux gens de l'auberge.

En seront-ils plus disposés à m'aider ? Ne me détesteront-ils pas ? Lorsque je leur raconterai le plus effrayant de l'affaire, ne croiront-ils pas qu'il y a quelque chose de plus terrible encore, quelque chose de criminel & de flétrissant ?

* * *

Ma compagne de voyage a été auprès de moi. On dit que les femmes ne savent pas se taire. Je suis caution que nous le pouvons. J'aurais confié toute autre circonstance de ma vie, à cette femme qui m'a fait les instances les plus vives ; mais pour ce dernier cas, si honteux pour moi, mon cœur le cachait dans le plus profond de ses replis.

Je vais descendre, sur la prière de mon amie, pour faire avec elle un tour de jardin. Cependant qu'il est aisé à la Providence de me procurer les secours dont j'ai besoin !

L E T T R E

LETTRE XIV. Suite.

La même à la même.

A midi.

IL est trois heures, ma chere maman. On a été assez bon à table pour ne vouloir pas remarquer mon inquiétude. Que l'on est heureux d'avoir pour quelqu'un de pareilles complaisances !

* * *

J'ai tout considéré. Mon parti est pris. Ce sera un mensonge ; mais je ne puis pas faire autrement.

* * *

Je puis à peine vous le dire ! Que je suis honteuse ! Pouvais-je croire que ce mensonge réussirait ? . . . Je me suis rappelée que M. Rare , je ne fais pourquoi , m'avait donné en partant la clef de sa chambre. Je me suis déterminée à ouvrir cette chambre , & à supposer que j'y avais trouvé une lettre par laquelle il m'ordonnait de partir aujourd'hui. Sous ce prétexte , je croyais pouvoir chercher une servante sans donner aucun soupçon. Je me suis acheminée vers la chambre ; & au moment que j'y entrais , ma compagne de voyage m'a suivie , parce qu'elle avait remarqué une agitation plus forte sur mon visage. Vous imaginez sans peine que j'ai fait une très-fotte figure dans la chambre ; car , où prendre la forme d'une lettre ? Je me suis

F

contentée de ramasser le premier morceau de papier qui m'est tombé sous la main, pour pouvoir donner une raison de ce que je faisais. En sortant, il m'est venu à l'esprit que ce papier pouvait me servir à exécuter mon dessein; mais il faut, pour mentir, une certaine effronterie qui n'est pas en mon pouvoir dans le trouble où je suis.

D'ailleurs, toute cette invention est bien mal imaginée, quoiqu'elle me parût si admirable quand elle me vint.

Me voici donc encore ici, luttant tour à tour contre l'espérance & contre le désespoir. Je suis cependant bien aise d'être entrée dans la chambre de M. Rare. Il est parti avec tant de précipitation, qu'il n'a pas songé, ou qu'il n'a pas eu le tems de ranger ses effets. J'ai trouvé une petite boîte, dans laquelle sont deux bagues d'un très-grand prix, une montre garnie de brillans, une tabatiere encore plus riche; en général, j'en ai assez vu pour pouvoir me réjouir de ce que cet homme a su se rendre odieux. Qui fait, si nous avions voyagé plus long-tems ensemble, s'il ne se ferait point glissé quelque espérance flatteuse! . . . Oui, je commence à connaître un peu mieux mon propre cœur. Il est d'un faible qui fait pitié. Maintenant m'en voilà sûre. Je fais que cet homme est fort riche, & qu'il m'aurait trouvée bien ridicule, s'il avait

fu que je n'ai que l'espérance de vos bontés. Je veux l'oublier ; je lui pardonne de tout mon cœur, de m'avoir trouvée assez méprisable pour faire de moi son jouet. S'il doit partager sa fortune avec une femme qui en soit digne, puisse-t-il posséder alors les qualités aimables qu'il feint d'avoir !

Combien de choses j'ai écrites sur cet homme ! Mais je sens l'amertume qui domine dans mon ame , & je tache de l'exhaler ainsi. — A la vérité. . .

* * *

Oh , pensez donc , le juif est arrivé ! J'ai cru de tomber évanouie lorsque je l'ai aperçu.

“Mademoiselle. . .

Mon ami , me connaissez-vous ?

Non ; mais vous devez me connaître. Nous avons fait le voyage ensemble jusqu'à Interburg.

Où êtes-vous donc resté ?

Depuis cette dernière ville , j'ai pris un cheval pour aller chez le brigadier S * *, où j'avais des affaires. Je suis parti samedi au soir , . . . Je fus bien contente ! C'était le 17 mai. Il n'était donc plus là dans la fatale nuit. Me voilà donc en sûreté à cet égard. . . Que n'en est-il de même à tous les autres !

“Que m'apportez-vous donc ? , Il me fit un signe. Je quittai la compagnie. Dès que je fus

F ij

dans la chambre, il me remit une lettre de M. Rare. Vous pouvez penser de quel air je l'ouvris. Oh, dit le juif, ce monsieur m'a promis une grande récompense; mais puisque je vois que je vous ai fait plaisir, je ne veux rien avoir.

(La suite au Journal prochain.)

IV. Discours adressé à S. A. I. le grand-duc de Russie, dans l'assemblée solennelle de l'académie royale des gentilshommes à Berlin, le 2 août, par M. BORELLI, professeur d'éloquence, & membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse.

MONSEIGNEUR. L'illustre monarque, sous lequel nous avons le bonheur de vivre, toujours grand dans ses vues, toujours noble dans ses actions, toujours bienfaisant & généreux envers ses sujets, a formé un grand nombre d'établissmens remarquables.

Mais parmi ces institutions glorieuses, qui font le fruit & l'ouvrage de sa sagesse, celle-ci, monseigneur, est l'une de celles qui doivent le plus à ses soins paternels. Ce puissant & vaste génie en a lui-même tracé le plan : & son active vigilance ne cesse de l'éclairer de ses regards, de la ranimer par ses bienfaits, & d'exciter l'émulation des maîtres & des élèves par des distinctions d'autant plus

flatteuses, que S. M. ne les prodigua jamais qu'aux services réels & au vrai mérite.

Aussi, monseigneur, cette académie, monument de la bienfaisance & des lumieres de ce prince, l'amour de ses états, l'étonnement de l'Europe, & l'admiration des siècles futurs, est-elle devenue l'objet de l'attention de tous les étrangers, & en particulier, de tous les princes qui s'occupent profondément de tout ce qui peut influer sur la prospérité des peuples & des empires. V. A. I. a voulu le connaître à son tour; & cet empressement est du plus heureux présage pour la Russie.

Vous faites aujourd'hui, monseigneur, le plus doux espoir de ce vaste empire; & vous en ferez un jour toute la félicité. Que ne doit-on pas attendre d'un prince qui a l'esprit orné des plus belles connaissances, & qui ne travaille avec tant d'ardeur à acquérir de nouvelles lumieres, que pour mieux assurer les progrès de l'empire qui lui est destiné?

Heureuse la nation qui sera gouvernée par V. A. I. ! Pierre le Grand a jeté en quelque maniere les premiers fondemens de sa puissance : & parmi les successeurs illustres de ce grand homme, l'immortelle Catherine II l'a rendue respectable à tous les peuples de l'univers. Elle lui a donné les loix les plus sages. Elle a fondé, pour son instruction, des éta-

bliffemens en tout genre , & dignes de servir de modeles à toutes les nations policées. Elle a fait fleurir son commerce & son industrie par toutes sortes de secours & d'encouragemens. Ses armées de terre & de mer ont été mises , par ses soins , sur le pied le plus formidable , & ont porté la gloire de ses armes jusques dans les régions les plus éloignées. Quelle foule de héros n'avons-nous pas vu briller dans ces derniers tems , sous la puissante égide de cette autre Minerve ! Et combien n'en comptons-nous pas , dont les noms glorieux retentiraient dans toutes les contrées de l'univers , si le grand Romanzow ne les effaçait tous !

Je m'arrête, monseigneur... Eh ! peut-on ignorer combien cette auguste souveraine , qui vous a donné le jour , & dont vous êtes à nos yeux la parfaite image , a de droits sur la vénération , le dévouement , la fidélité , la reconnaissance de ses sujets , & sur les hommages de tout être sensible ?

Vous marchez constamment sur les traces de cette mere adorée , & si digne de l'être. Comme elle , monseigneur , vous ferez les délices de vos sujets. Vous ne respirerez que le bien de l'humanité ; & le respect , l'amour , & la bénédiction des peuples seront à jamais le prix & la récompense de vos vertus.

V. *Portrait de*

M A I R E tous ses plaisirs d'une vie héroïque ;
R é g l e r , disposer tout en savant politique ;
Ê t r e par son mérite au niveau des Césars ;
D o n n e r des ordres sûrs au milieu des hasards ;
Ê t r e orné d'un esprit qui jamais ne repose ;
R é d u i r e par le fer quiconque à lui s'oppose ;
I n s p i r e r à chacun l'amour & le devoir ;
C o m m a n d e r avec art , déployer son savoir ;
R é u n i r Apollon , Mars , Thémis sur son trône ;
O m b r a g e r de lauriers son casque & sa couronne ;
I n s t r u i r e par l'exemple à suivre ses leçons ;
D i s t i n g u e r la valeur , la combler de ses dons ;
E n r i c h i r de son nom le temple de mémoire ;
P a r des sentiers divers parvenir à la gloire ;
R é g n e r sur des guerriers tous guidés par l'honneur ;
C i f e r de la victoire en généreux vainqueur ;
S o u m e t t r e des pays, fiers de l'avoir pour maître ;
S e p l a i r e à tolérer , en beaux arts se connaître :
C e s t le portrait d'un roi digne en effet de l'être.

Par M. DUCOUTAU , maître de langue ,
aux Deux-Ponts.



VI. *Lettre aux éditeurs.*

MESSIEURS. Si vous trouvez que ces réflexions sur les caractères de l'amitié chrétienne, puissent intéresser les lecteurs, & être de quelque utilité, vous pourrez les insérer dans votre journal.

On a accusé le christianisme de ne donner que des leçons générales de charité, & d'avoir omis un des plus nobles, des plus excellens, & des plus doux devoirs de la bienveillance, je veux dire l'amitié. Mais il a été fort peu nécessaire dans tous les tems de solliciter les hommes à l'amitié, parce qu'ils y sont naturellement disposés, & que la seule chose qu'il y ait à craindre, c'est qu'ils ne portent ce sentiment trop loin, & qu'ils n'en abusent au point qu'il ne devienne préjudiciable au bien général de la société. Il n'y avait donc aucune raison qui dût engager notre Sauveur à faire de l'amitié un commandement à part; il était bien plus nécessaire d'en prévenir & d'en corriger les abus, & c'est ce qu'il a exécuté d'une manière efficace en pressant la nécessité d'une bienveillance universelle qui règle toutes nos affections sans les détruire.

Mais ce qui prouve que Jésus-Christ a regardé l'amitié comme un sentiment louable,

c'est qu'il l'a pratiquée lui-même. Quoiqu'il embrassât dans son amour tous les hommes, il affectionnait particulièrement ses disciples & ceux qui croyaient en lui ; & parmi les disciples il y en avait qui étaient singulièrement les objets de son affection & de sa tendresse : c'est pourquoi l'apôtre S. Jean est souvent désigné par cette expression, *le disciple que Jésus aimait* ; & il est remarqué dans l'évangile de S. Jean, XI, 5, que *Jésus aimait Marthe & sa sœur (Marie), & Lazare*. Il avait trouvé dans cette famille respectable des qualités excellentes, qui avaient gagné son estime & son attachement. Lazare était un homme de bien, dont la piété était sincère, la charité tendre & active, les mœurs douces & honnêtes, l'ame sensible & délicate, & qui avait pour ses sœurs une affection vraiment fraternelle. Marthe avait témoigné son caractère hospitalier, ses égards & son attachement pour Jésus, lorsqu'elle le recueillit dans sa maison à Béthanie, & qu'elle s'empressa de lui faire une réception honorable. Marie avait fait paraître un desir ardent de connaître la vérité, lorsque se tenant assise aux pieds du Sauveur, elle écoutait avec une avide attention les divines leçons qui émanaient de sa bouche. A tous ces égards cette famille était bien digne de l'amitié de Jésus-Christ.

La plupart des amitiés humaines sont fondées sur le caprice, sur le hasard, sur l'intérêt, sur le plaisir. Ici ce sont des liaisons dont la volupté seule a formé les nœuds; là ce sont des associations de crime & de débauche; là, des ligues de fraudes & d'injustices; mais l'amitié chrétienne a une source plus noble & plus épurée, elle est fondée uniquement sur des principes d'honneur & de probité; c'est une liaison dont la vertu elle-même a formé les nœuds.

Si l'amitié chrétienne est pure dans sa source, elle est désintéressée dans son objet. Dans le monde on ne recherche guère que la société de ceux qui par leur rang, leur crédit, leurs richesses, ou leurs talens, peuvent être utiles ou procurer du plaisir; on n'aime les autres qu'à proportion des avantages ou de l'agrément qu'on espère en retirer; c'est là une amitié intéressée, & qui peut se rencontrer dans les âmes les plus viles.

L'amitié chrétienne est plus généreuse. Le chrétien aime ceux qui lui paraissent véritablement estimables, quel que soit leur état, leur condition, leur fortune. La vertu, & non l'intérêt, préside à son choix; il fait que sans la vertu il ne saurait y avoir de vraie & de solide amitié: ainsi la vertu est la première qualité qu'il cherche dans un ami.

J'ajoute que l'amitié chrétienne est réglée.

dans ses effets. La plupart des amitiés humaines sont des espèces de ligues & de complots contre le reste de la société. En aimant ses amis, on croit pouvoir haïr ses ennemis ; en concentrant son affection dans quelques objets, on détruit le principe de la bienveillance universelle. Ainsi l'amitié devient une passion déréglée qu'il faut étouffer dès qu'elle est incompatible avec l'amour de la patrie, & à plus forte raison encore lorsqu'elle est contraire au bien général de l'humanité ; autrement elle ne peut manquer de devenir une source de trouble, de faction, & de désordre. Ainsi, s'il y a une nécessité absolue, je dois sacrifier mon ami à ma famille, ma famille à ma patrie, ma patrie au bonheur du genre humain. L'amitié chrétienne est donc toujours accompagnée de la charité ; elle ne s'attache pas tellement à un objet qu'elle oublie les relations qu'elle soutient avec les autres hommes. L'affection qu'elle a pour quelque personne, n'autorise point son adversaire pour d'autres ; à cet égard l'évangile a corrigé le défaut des amitiés humaines, en nous apprenant que l'amour du prochain doit aller avant tout attachement particulier, & qu'avant d'être ami, il faut premièrement être charitable.

L'amitié chrétienne est encore dirigée par la vérité & par la prudence. Que sont la

plupart des amitiés mondaines ? Un commerce réciproque de mensonge & de flatterie. Comme on n'aime les autres que par rapport à soi, on ne pense qu'à leur dire des choses agréables, même aux dépens de la vérité ; on exagère leurs bonnes qualités ; on exténue leurs défauts ; on flatte leurs passions. L'ami chrétien ne connaît pas ces lâches complaisances ; comme il ne désire que le bonheur de son ami, il ne lui parle jamais le langage empoisonné de la flatterie, il n'excuse jamais ses vices, sa complaisance a des bornes prescrites par la vertu, il fait lui refuser ses demandes quand elles blessent la justice ou l'honnêteté, il a le courage de l'avertir de ses défauts, & de le reprendre lorsqu'il s'écarte de ses devoirs.

Enfin, les amitiés mondaines sont fragiles ; & de courte durée ; elles s'altèrent jusqu'à se changer souvent en haine lorsque le plaisir ou l'intérêt qui en faisait la base vient à changer. L'on a vu souvent les meilleurs amis devenir des ennemis irréconciliables ; mais l'amitié chrétienne, qui se fonde sur une raison supérieure, est constante & inaltérable ; si les autres nœuds se rompent, il reste toujours un nœud plus solide qui réprimera tout desir de nuire. C'est le nœud de la charité qui ne se rompt jamais, & que S. Paul appelle si justement *le plus parfait de tous les*

liens. Aimons nos amis en chrétiens, & nous les aimerons toujours & dans toutes les circonstances. C'est sur-tout lorsqu'ils tomberont dans l'adversité, que nous redoublerons envers eux de témoignages d'affection. C'est alors que nous serons empressés à leur donner tous les secours, toutes les consolations qui dépendent de nous. En un mot, aimons nos amis comme Jésus aima les siens.

J'ai l'honneur d'être, &c.

VII. *Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.*

L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, distribuera le 24 août 1777 trois prix différens.

Le premier, fondé pour l'éloquence par M. le duc de Tallard, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Le discours aura pour objet d'établir : *Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs ?*

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi heure de lecture.

Le second prix, également fondé par M. le duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv. Il sera donné à la *meilleure notice des monumens romains qui existent*

dans le comté de Bourgogne. Les auteurs se dispenseront de traiter la partie des voies anciennes, sur lesquelles l'académie a des éclaircissemens suffisans.

La dissertation fera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisieme prix, fondé par la ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. destinée à un mémoire sur les arts.

L'académie a déjà demandé : *Quelles sont les causes & les caracteres d'une maladie qui commence à attaquer plusieurs vignobles de Franche-Comté, les moyens de la prévenir ou de la guérir ?*

On s'apperçoit dans la province, depuis quelques années seulement, du dépérissement de certaines vignes, qui produisaient beaucoup auparavant; les feuilles frisées & raccornies, la petitesse des raisins, la noirceur du bois dans l'intérieur, la difficulté de provigner de nouveaux ceps dans la place où les anciens ont péri, annoncent qu'il est instant de prévenir cette espece d'épidémie.

L'auteur de la *Médecine expérimentale*, imprimée à Paris chez Duchesne en 1755, fait mention d'une pareille maladie des vignes, qui a commencé dans la haute Autriche, & qui s'est ensuite étendue, comme une

espece de peste, dans l'Allemagne, où on l'appelle *glaber*. Si nos vignes n'en sont pas encore infectées, le dépérissement dont on a donné les symptômes, causé peut-être par les hivers rigoureux, & par l'édification de nouveaux plants dans des lieux peu propres à cette espece de culture, pourrait dégénérer en *glaber*; & c'est ce qu'il s'agit de prévenir.

LES auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connaître, seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés francs de port à M. Droz, conseiller au parlement, secrétaire perpétuel de l'académie, avant le premier mai 1777.

POUR faciliter les recherches & les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts, l'académie continuera de proposer les sujets d'avance.

Elle demande pour le prix d'histoire de 1778 : *Quelle est l'origine des droits de main-morte dans les provinces qui ont composé le premier royaume de Bourgogne ?*

Le prix des arts de 1778 sera donné au meilleur mémoire sur la minéralogie d'un bailliage de la Franche-Comté, au choix des auteurs.

Ils sont invités d'indiquer exactement les lieux dans lesquels se trouvent les substances dont ils parleront, de chercher les moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention plus particulière.

VIII. *Le jars, le dindon, & le paon. Fable.*
Par M. LA FERMIERE.

LE jars & le dindon, personnages de poids,
 Dans une basse-cour s'amusaient à médire

Du paon, & trouvaient à redire,
 Le dindon à ses pieds, & le jars à sa voix.

Je ne fais par quel *commérage*,
 Leur discours lui revint. Dans une basse-cour,
 Des propos médifans ont bientôt fait le tour.

Le paon, au superbe plumage,
 Se rencontrant avec les deux oiseaux,
 Leur dit : vous critiquez mes pieds & mon ramage;
 Mais vous, dindon & jars, les avez-vous plus
 beaux ?

On ne s'avise pas d'en faire la satire ;
 Sur les pieds & la voix on vous laisse en repos,
 Je le fais ; car de ceux que personne n'admire,
 On relève peu les défauts.

IX. *Les trois sourds. Fable tirée de Hagedorn. Par le même.*

AUTEUR, lecteur, & critique, par fois,
Manquent d'oreilles tous les trois.

Un sourd traduit en justice
Un sourd devant un juge sourd.
Le demandeur, entrant en lice,
Dit : ma partie a, l'autre jour,
Tué dans mon clapier un lapin de garenne.
Le défendeur : la plainte est vaine ;
Le billet est soldé, la quittance en fait foi.
Le juge : à quoi bon ce tapage ?
Qu'on fasse tôt ce mariage :
Je m'invite à la noce, & veux y danser, moi.

X. *Le mot de l'éléphant. Par le même.*

UN jour, à la cour du lion,
On agita la question,
Savoir, de justice ou vaillance,
Laquelle était de plus grande importance ?
Chacun dit son opinion ;
Et les vertus mises dans la balance,
On trouva, comme de raison,

Qu'il fallait, sans comparaison,
A la valeur donner la préférence ;

C'était la vertu des héros ,

La qualité par excellence :

Témoin Hercule , & ses douze travaux ;

L'éléphant gardait le silence.

Je voudrais bien , sur ce propos ,

Savoir , dit le lion , ce que sa grandeur pense.

On connaît son bon sens , & sa haute prudence.

Je vais , dit l'éléphant , vous l'apprendre en deux
mots :

Si justice régnait parmi les animaux ,

Je crois que l'on pourrait se passer de vaillance.

*XI. Le pays où tout est bien. Apologue. Par
le même.*

Un voyageur , homme de nos contrées ,

Où nous trouvons , au physique , au moral ,

Les choses un peu délabrées ,

Et le bien à côté du mal ,

Un jour , en parcourant le monde ,

Sur notre mer en naufrages féconde ,

Après avoir vu périr son vaisseau ,

Et submerger tout l'équipage ,

Fut par les flots jeté sur le rivage

D'un pays pour lui tout nouveau.
 Là, sous un ciel paisible & sans nuages,
 On voit régner un printems éternel.
 L'astre du jour, sans frimats, sans orages,
 Acheve son cours annuel.
 Les élémens, maintenus en balance,
 Sans se heurter, exercent leur puissance;
 Et leur accord, constant & mutuel,
 Est le lien de l'ordre universel.
 Le calme heureux qui regne sur la terre,
 Y regne aussi dans tous les cœurs :
 Point de procès, de tyrans, ni de guerre;
 On n'y connaît ni peines, ni douleurs;
 Le sol fournit *le vivre* en abondance;
 Le couvert serait superflu;
 Et l'homme, à force d'innocence,
 N'a pas besoin même de la vertu :
 Il vit exempt de crainte & d'espérance,
 Et meurt ainsi qu'il a vécu.
 Le voyageur était tout en extase,
 En admirant ce bonheur merveilleux,
 Et n'en parlait qu'avec emphase
 Aux habitans de ces aimables lieux.
 Oh, disoit-il, que vous êtes heureux !
 C'est à vous seuls que la nature,

Prodigant ses dons les plus beaux,
 En ces climats charmans, assure
 Des biens sans mélange de maux.
 Mais quoique d'eux il se fit bien entendre,
 A ces mortels heureux le voyageur
 Ne put jamais faire comprendre
 Ce que c'était que le bonheur.

*XII. Morceaux tirés du troisieme chant des
 Fastes Français, poëme nouveau de M. LE
 MIERRE, en 16 chants, qui parattra au
 commencement de l'année prochaine.*

Le bal de l'opéra.

La nature languit encor sous les frimats ;
 Un ciel encore obscur attriste nos climats ;
 Nous n'avons ni Zéphir, ni Pomone, ni Flore ;
 Mais Hébé nous demeure, & sa sœur Therpsycore.
 Pour elles de Momus les grelots ont sonné :
 Il ouvre dans la nuit son cirque illuminé,
 Où le jeu des archets sur la corde harmonique
 Entretient par ses sons l'allégresse publique,
 Et marquant la cadence entre ce peuple errant,
 Saïsît d'abord l'oreille, & nous flatte en entrant.
 Quelle masse mouvante, & quelle ardeur com-
 mune !

Est-ce un peuple de fous descendus de la lune ?
 On les prend , à les voir l'un l'autre se pressans ,
 Pour ce bataillon grec qui tournait en tous sens ,
 Pour un visage humain , mille faces postiches ,
 Pagodes en vernis , ambulantes fétiches ,
 Sous de longs nez crochus , grimaces de carton ,
 Le plus jeune en vieillard , barbe blanche au
 menton ;

La plus jolie a pris la plus laide figure ;
 Bâton d'aveugle en main , Crésus est sous la bure :

Venise , vante moins les larves de tes jeux ;
 La politique y vient , & ce masque est fâcheux.
 Vive le bal français ! Jamais la gaité folle
 Ne souffre aucun intrus dans son temple frivole ;
 Un fausset d'étiquette y déguisant la voix ,
 N'y permet qu'un langage & sans suite & sans
 choix :

La liberté , l'amour , la feinte & la méprise
 Sont les divinités de ce lieu de franchise.
 La vanité se tait , la pudeur s'enhardit ;
 Lise laisse échapper un mot qui la trahit ;
 Ici , c'est un secret qu'a surpris l'artifice ,
 Une vengeance ailleurs qu'on tire avec malice ;
 Les intrigues par-tout , les sermens vrais ou faux ,
 Les ruses des amans , les pieges des rivaux ;

102 JOURNAL HELVETIQUE.

Même la jalousie a pris l'air de la joie.
Chacun avec ardeur se cherche , se coudoie ,
Se quitte , se reprend dans ces lieux enchantés ;
Damis passe , repasse , attaque vingt beautés ,
Questionne à travers le tourbillon qui roule ,
N'attend pas la réponse , & se perd dans la foule.
Agréable désordre & passe-tems chéris ,
Formés du bruit confus des danses & des ris ,
Rapide enchantement de ce lieu de délices ,
D'égalité , d'ivresse , & de joyeux caprices.

Bal d'enfans.

Tandis que par les jeux tout ce tems est marqué ,
Enfans , pour vos plaisirs , on étend vos lisieres ;
De loin vous préludez à ces danses altieres ;
Faites seuls les honneurs , le charme en est plus
doux.

Pour qui sont les plaisirs , s'ils ne sont pas pour
vous ?

C'est le coup-d'œil des fleurs , gentillesse naïve ,
Impatience aimable , & joie encor plus vive.
La mere , de sa fille aime à voir les essais ,
Et la grace naissante , & déjà les succès.
Sur ces fronts enfans un premier caractère
Décele cet instinct d'un sexe né pour plaire.
Amour , tu t'applaudis de ce secret penchant ;

Pour tes myrtes un jour , tu vois un nouveau
champ ;

Sur le bal , sans carquois & sans fleches , tu planes.

Ces plaisirs innocens n'ont point d'excès profanes.

La tante , la grand'-mere , en coëffe qu'elle abat ,

Qui fuit le bal public autant que le sabat ,

Le prélat décoré de la croix peëtorale ,

Tout assiste à ces jeux sans crainte de scandale ;

Et Momus respectant les heures du repos ,

Du vent de sa marotte éteint tous les flambeaux



XII. *Prospectus d'une collection des vues les
plus remarquables des montagnes de la
Suisse , avec leur description. A Berne , chez
Wagner , imprimeur de LL. EE.*

Nous ajouterons peu de chose à l'annonce
qu'on va lire d'une entreprise intéressante
pour les amateurs des beaux arts. Les voya-
geurs curieux qui viennent admirer en Suisse
les beautés de la nature & les fruits de la
liberté, conviennent qu'on ne voit nulle part
ailleurs des points de vue plus majestueux ,
des payfages plus variés , des contrastes plus
frappans , resserrés dans un très-petit espace.
C'est ce qu'on a réuffi à représenter dans une
collection de payfages enlumines. Nous
avons sous les yeux un échantillon de cet

ouvrage, & nous sommes charmés d'annoncer que l'exécution répond à l'annonce, & que le public peut prendre confiance aux talens de l'artiste qui exécute, & aux promesses de l'éditeur.

Il n'y a pas de pays plus décoré des beautés de la nature & des merveilles de la création, que la Suisse. Les sommets des monts élevés jusqu'aux cieux & couverts de neiges perpétuelles, qui entourent nos habitations, & les curiosités naturelles qu'on y rencontre, attirent depuis long-tems l'attention de l'Europe. Les étrangers accourent en foule pour les contempler; il paraît des descriptions, souvent recueillies avec trop peu de soin, & qui ne sont que le fruit d'un voyage fait à la hâte. Il y a d'ailleurs mille endroits qui, par leur situation & la difficulté des chemins, écartent le voyageur épouvanté. Des beautés singulières, des trésors même dignes de l'admiration des connaisseurs, ne sont à la portée que des regards insensibles des habitans des Alpes.

Ces motifs nous ont engagés à faire depuis huit années, huit différens voyages dans ces montagnes, & à faire graver un choix des vues les plus remarquables, peintes sur les lieux & revues dans des voyages répétés par un artiste connu, qui a du goût & des connaissances. Chacun, au moyen de cette col-

lection , pourra voyager dans son cabinet , contempler à loisir ces miracles de la création , & prendre une idée exacte & vraie.

Des glaciers , des lacs situés sur de hautes montagnes , des cascades , des ponts suspendus d'une roche à l'autre , des bains , des sources de rivières & de fleuves , des pâturages rians , &c. feront les sujets de cette suite de tableaux. La planche d'essai donnera une idée de notre travail ; elle est enluminée au pinceau ; chaque tableau fera retouché par l'auteur même.

Pour rendre complète la satisfaction des amateurs , une personne versée dans l'histoire naturelle fera le même voyage , dont les vues ont été peintes ; & après avoir consulté la nature , elle donnera une description détaillée des objets qu'on y voit. On peut affurer le public , que ce texte ne fera , ni un extrait des ouvrages de M. Grouner , cet estimable auteur de la description des glaciers , ni un recueil d'ouï-dires. L'auteur de notre description est Suisse : il vit près des objets qu'il décrit ; & par son expérience , ainsi que par ses lumières , il sera en état de donner un ouvrage exact. Il mettra son travail sous les yeux du célèbre M. de Haller , qui veut bien mettre une préface à cet ouvrage , le protéger , & l'aider de ses conseils.

Nous possédons actuellement 155 tableaux

peints en huile, que nous invitons tous les curieux à venir voir ; c'est d'après ces tableaux que seront copiées nos gravures enluminées ; elles paraîtront dix à dix, & seront distribuées aux souscrivans, qui ne paieront qu'à mesure qu'ils les recevront. Les engagements de la souscription n'auront lieu que de dix à dix pieces, & chacun fera libre de la continuer, ou cesser. De toute la collection présente, il ne paraîtra qu'un choix d'environ un tiers. Le texte se donnera gratis. Le prix sera de 3 liv. 10 s. de Suisse, ou 35 batz par planche.

Les amateurs qui voudront des tableaux peints en huile par le maître des originaux, pourront s'adresser chez l'éditeur, qui prie qu'on lui adresse les lettres franches de port.

Noms des dix premières vues de la première souscription, qui sont prises dans la vallée de Lauterbrounn, canton de Berne.

- N^o. 1. Breitlauwinen, contre le glacier de Breithorn.
2. La vallée de Lauterbrounn avec le Staubbach contre les glaciers.
3. Schiltwaldbach contre le Staubbach, pris en hiver.
4. Première chute du Staubbach.
5. Seconde chute du Staubbach, prise de sa gauche.

6. La même en hiver, de sa droite.
7. Glacier du Breithorn contre le couchant.
8. Chûte du Myrrenbach.
9. Glacier du Breithorn contre la vallée de Lauterbrounn vers le sud.
10. Herrenbæghli, pris en hiver.

XII. Traits de bienfaisance, d'humanité & d'héroïsme

S. M. Prussienne a donné depuis peu une nouvelle marque de sa bonté à ses sujets de la province de Silésie, en leur remettant les droits & impositions de plusieurs mois, qui se montent à un million 56 mille écus d'Allemagne.

On vient de rapporter dans divers papiers publics un fait bien intéressant, mais que nous ne garantissons point. “Après la bataille de Rosbach, les hussards noirs, appelés *tête de mort*, parce qu'ils en ont une de passément blanc sur leurs bonnets noirs, avec deux os de mort en fautoir, poursuivoient les troupes françaises désunies. Un des généraux Prussiens apercevant un endroit où l'on combat encore, s'approche, & voit un grenadier aux prises avec six de ces hussards. Le Français était retranché par une piece de canon, & jurait,

en combattant toujours, de mourir plutôt que de se rendre. Le général admirant sa valeur, ordonne aux hussards de suspendre leurs coups, & dit au grenadier, rends-toi, brave foldat, le nombre t'accable, ta résistance est inutile. — Elle ne peut l'être, je laisserai ces gens-ci, & je rejoindrai mon drapeau, ou ils me tueront, & je n'aurai pas la honte d'avoir été fait prisonnier. — Mais ton armée est en déroute. — Je ne le fais que trop ; mais morbleu, si nous avions eu un général comme le roi de Prusse, ou le prince Ferdinand, je fumerais à présent ma pipe dans l'arsenal de Berlin. — Je donne la liberté à ce Français, dit le général Prussien. Hussards, suivez-moi. Et toi, brave grenadier, prends cette bourse, & va rejoindre ton corps. Si le roi mon maître avait 50 mille soldats comme toi, l'Europe n'aurait que deux souverains, Frédéric & Louis. — Je le dirai à mon capitaine, mais gardez votre argent ; en tems de guerre je ne mange de bon appétit que celui de l'ennemi ; vous, vous êtes digne d'être Français. „





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E

Constantinople. La situation actuelle de l'empire ottoman, semble mériter de plus en plus l'attention du grand-seigneur & de ses ministres. Borné au nord par deux puissances formidables, qui ont resserré ses domaines, attaqué vers le midi par les Persans, il est encore en proie à des troubles intérieurs qui semblent augmenter en diverses provinces. Indépendamment des ravages que Ali-Bey continue d'exercer dans la Syrie, il s'est fait des attroupemens séditieux dans les environs d'Enerum & de Kars. Les troupes rassemblées pour aller étouffer ces premières semences de révolte, ont refusé de marcher, sous prétexte qu'on retenait leur solde, ce qui a obligé la Porte d'y envoyer une somme considérable pour les satisfaire. La prise de Bassora a répandu l'alarme dans tout le Diarbékir; on a lieu de craindre même que la ville de Bagdad ne soit actuellement entre les mains des

Perfians, & le gouverneur de cette dernière place a été déposé pour n'avoir pas suivi exactement les instructions qu'il avait reçues. On travaille diligemment à réparer les fortifications des places qui bordent le Niefter & le Danube. Mais on n'est pas sans inquiétude du côté des nouvelles acquisitions de la Russie sur la mer Noire, où cette puissance se propose de faire passer un corps de 30000 hommes pour contenir les Tartares, qui ne cessent de fatiguer les garnisons de Kertsch & de Jénikalé, & cherchent peut-être par les sollicitations secrètes de la Porte, à recouvrer leur première condition.

En exécution du traité fait en dernier lieu entre la Porte & la cour de Vienne, on a planté des poteaux pour marquer les limites des deux empires. Les Valaques qui habitaient le terrain cédé à la maison d'Autriche, iront s'établir dans les contrées qu'occupent les Tartares de Budriac, pays beaucoup moins fertile que celui qu'ils abandonnent.

La Porte a publié un firman, qui défend sous peine de mort à tout musulman de servir à bord d'aucun vaisseau étranger, en qualité d'écrivain, de pilote, ou de matelot.

R U S S I E.

Pétersbourg. La cour vient de publier une ordonnance pour l'établissement des nouveaux bureaux de douane dans les places sur

la mer Noire, de même que dans la nouvelle Russie & sur les frontieres de la Pologne.

Le grand-duc de Russie était attendu de retour dès le commencement du mois dernier ; & la princesse son auguste épouse le suivra de quelques jours. Il se fait de très-grands préparatifs pour le mariage de S. A. I. , & la comtesse de Romanzow est partie pour Riga, avec plusieurs autres dames de la cour, chargées de recevoir cette princesse sur les frontieres. A son arrivée, elle fera profession de la religion grecque.

Le 18 août dernier, l'impératrice accompagnée du college de l'amirauté du comte Alexis Orlov, des officiers généraux de la marine, des ministres étrangers, & d'une suite nombreuse, se rendit du château d'Oranienbourg à bord de la flotte qui était à l'ancre près de Cronstad, & toute composée des bâtimens qui ont servi contre les Turcs dans l'Archipel. S. M. I. dina à bord du vaisseau commandant, après avoir fait publier une déclaration qui annonçait sa généreuse résolution de récompenser tous ceux qui s'étaient signalés dans le cours de la dernière guerre, en leur accordant des distinctions honorables & des avancemens, comme aussi de distribuer aux officiers, & aux équipages de ces bâtimens, la valeur de toutes les prises faites sur les Turcs, & des divers

combats qui ont été livrés. La dixième partie de cette valeur avait été destinée au comte Orlov, en qualité de généralissime des forces russes dans l'Archipel ; mais ce seigneur ayant refusé cette somme, elle fut distribuée aux équipages. Après le dîner, S. M. I. annonça les différentes graces dont elle favorisait ceux qui s'en étaient rendu dignes par leur courage & par leurs exploits : après quoi, cette souveraine étant rentrée dans sa chaloupe, toute la flotte appareilla avec un vent favorable, en présence de S. M. I. qui retourna le même soir à Pétersbourg.

Il a été notifié à tous les officiers étrangers qui servent dans la marine Russe, que, comme plusieurs d'entr'eux ont négligé de s'instruire dans la langue de l'empire, il avait été arrêté qu'aucun d'eux ne pourra obtenir le commandement d'aucun bâtiment qu'après avoir subi un examen, & fait constater de ses progrès dans cette langue.

S U E D E.

Stockholm. S. M. avait rendu en 1773 une ordonnance qui abolit le système des corporations. Plusieurs villes l'ont suppliée de restreindre cette liberté, mais elle persiste dans sa résolution. Le roi a aussi ordonné la fabrication d'un grand nombre d'armes sur un modèle approprié au nouvel exercice. Il est de plus question de former de nouveaux corps

corps, & de diviser les troupes de terre en deux classes différentes, dont l'une formera une armée toujours sous les armes & prête à marcher au premier signal, & l'autre fournira les garnisons des forteresses & des villes, & servira à recruter l'armée lorsqu'elle en aura besoin. Les troupes de garnison tireront elles-mêmes des différentes provinces qui leur sont assignées les recrues nécessaires pour qu'elles soient toujours complètes. Ces milices, avant que de passer aux garnisons, seront exercées au maniement des armes, sans pour cela quitter la charrue; & lorsqu'elles y auront été admises, elles emploieront encore à l'agriculture & aux arts le tems que leur laissera le service militaire. Ainsi elles garderont & fertiliseront la patrie en dedans, tandis que les troupes de campagne la protégeront au dehors, & réuniront, autant qu'il est possible, l'état de soldat avec celui de laboureur.

P O L O G N E.

Varsovie. Le baron de Stakelberg, ministre de Russie, avait fait présenter à quelques diétines par des officiers russes une lettre circulaire destinée pour toutes les assemblées de ce genre, & dans laquelle il annonçait les sentimens favorables de sa souveraine pour la Pologne, de même que sa résolution d'y établir un gouvernement stable, & d'envisa-

ger comme ennemis de la patrie , tous ceux qui , par des motifs de haine ou d'ambition , chercheraient à y causer de nouveaux troubles. Cette lettre n'a pas été également bien reçue par-tout ; & quoique des détachemens de troupes russes plus ou moins forts eussent été envoyés pour maintenir la tranquillité dans les lieux où les diétines se devaient tenir , il y a eu quelques scènes ensanglantées , des officiers russes ont été maltraités , & ce même ministre en a demandé satisfaction à la république.

L'esprit de parti , qui regne encore en Lithuanie , a été cause que le baron de Rullecourt , commandant de la légion Maffalski , s'est vu contraint , pour échapper à la haine de ses ennemis , de se rendre à Varsovie pour implorer la protection du roi. La compagnie qu'il avait formée de cadets , Français comme lui , a été faite prisonnière. On assure même que , trouvant peu de sûreté dans cette capitale , il l'a abandonnée pour se retirer ailleurs.

Le grand chancelier de la couronne a repris ses conférences avec M. Benoît , envoyé de Prusse , au sujet de la démarcation des frontières entre les deux états , & l'on travaille à terminer cette importante affaire sous la médiation de la Russie.

Les ministres des trois cours tiennent de fréquentes conférences , & tout annonce la

bonne harmonie qui regne entre eux. Les troupes russes font de toutes parts en mouvement pour s'approcher de cette capitale, & on leur a tracé un camp dans le voisinage. Les deux grands-généraux de la couronne, & de Lithuanie, plusieurs autres magnats, & un grand nombre de nonces s'y sont déjà rendus. C'est dans ces conjonctures que plusieurs nonces & quelques sénateurs s'étant assemblés, ont tous opiné que, pour prévenir les brigues & les clameurs, il fallait supplier le roi de faire tenir la diete sous le lien d'une confédération. En conséquence de cette réquisition, S. M. s'étant rendue dans le conseil permanent assemblé, on régla d'abord la maniere dont on procéderait dans la diete à la faveur de ce lien, sans doute approuvé par les trois puissances. Pendant ce tems-là cent autres nonces assemblés chez l'évêque de Blocko, frere du roi, ayant ce prélat & les dignitaires de la Pologne & de la Lithuanie à leur tête, & opinant tous pour la confédération, se présenterent au conseil, & haranguerent S. M. On nomma aussi-tôt les deux maréchaux, & leurs conseillers. L'acte fut dressé & signé, on prêta les sermens d'usage, on procéda aux doubles élections des nonces, & on ne retint que ceux qui avaient été légalement élus. Les deux grands généraux ont été obligés d'y souscrire. Ainsi,

voilà une nouvelle confédération formée sous les yeux du roi & pour lui ; & l'on peut en conjecturer , non seulement que tout se passera avec tranquillité dans la diète , mais encore que ce monarque en retirera une augmentation considérable de pouvoir & d'autorité.

I . T A L I E.

Rome. Dans la cérémonie de la présentation de la haquenée , qui se fait chaque année , comme un hommage au S. Siege de la part du roi de Naples , il s'est élevé entre les gentils-hommes du gouverneur de cette capitale & ceux des ministres d'Espagne une dispute pour la préséance , & l'on en a porté des plaintes à S.M. Sicilienne ; laquelle a répondu que , pour prévenir tout sujet de querelle désormais , elle avait résolu de supprimer la cérémonie de cette présentation , & qu'elle témoignerait désormais sa dévotion aux SS. apôtres Pierre & Paul , en continuant le paiement annuel de 12000 écus , qui sera fait à Rome sans éclat & sur un ordre particulier de sa part. C'est ainsi que s'abolira une cérémonie très-flatteuse pour le S. Siege , & qui se célébrait par cette raison avec la plus grande solennité.

Le saint pere s'étant réservé une pension de 400 écus sur un bénéfice du royaume de Naples , auquel il devait nommer , le pre-

mier ministre de S.M. Sicilienne a fait avertir tous les expéditionnaires de Rome de ne pas délivrer les bulles pour cette pension, parce que celui qui en ferait pourvu n'obtiendra jamais l'agrément du roi, S. M. ne voulant pas que l'on mette des pensions sur les évêchés situés dans ses états.

Les avis de Gènes portent que le gouvernement ayant envoyé un sénateur comme plénipotentiaire de la république, pour terminer les différends survenus entre les sujets de S. M. Sarde, & les Génois, ce ministre avait parfaitement rempli l'objet de sa mission, & que la tranquillité était rétablie dans cette partie des pays limitrophes.

E S P A G N E.

Madrid. L'on a commencé dans cette capitale, & le reste du royaume, à enlever de force les vagabonds & gens sans aveu, pour les incorporer dans divers régimens, & l'on conserve par là des sujets pour l'agriculture, en purgeant le pays d'un grand nombre d'hommes dangereux. Un ordre affiché à Cadix, porte que tous pilotes, matelots, & autres gens de mer aient à se présenter sans délai au bureau de la marine & des classes, sous peine de quatre ans d'exil.

Le lieutenant général Zevallos a été nommé vice-roi de Buenos-Ayres, & l'on réunit à sa juridiction trois grandes provinces dé-

membrées de la vice-royauté du Pérou. Cet officier aura le commandement en chef du corps de troupes destiné pour passer en Amérique, & qui sera porté à 12000 hommes, avec un train considérable d'artillerie & plusieurs ingénieurs. Il s'est déjà rendu à Cadix afin de presser l'embarquement; & les divers régimens qui doivent être de cette expédition, arrivent dans les environs de ce port. Cependant l'ambassadeur de Portugal a eu une audience du roi, & a déclaré à S. M. que la cour de Lisbonne offrait de terminer à l'amiable tous les différends qui subsistent entre les deux puissances, de rendre les places & territoires dont ses troupes se sont emparées en Amérique, & de fixer les limites d'un consentement unanime. Les ambassadeurs de France & d'Angleterre, qui s'intéressent vivement au maintien de la paix, se sont rendus ensuite à l'audience du roi, & tout semble annoncer une réconciliation prochaine. Mais on présume que S. M. C. ne s'expliquera ouvertement sur cette affaire, qu'après avoir eu des nouvelles de l'arrivée de D. Zevallos en Amérique, & de l'état actuel des choses dans le Paraguay.

F R A N C E.

Paris. On a publié une déclaration du roi, enregistrée en parlement, qui rétablit provisoirement l'ancien usage observé auparavant pour les réparations des grands chemins;

elle est fondée sur ce qu'il serait impossible d'y pourvoir avant l'hiver par les moyens portés dans l'édit du mois de février dernier, & ces travaux redeviendront à la charge des gens de la campagne, immédiatement après les récoltes faites. S. M. a rendu un édit portant création de six corps de marchands, & de 44 communautés, & il a été enregistré en parlement. On y trouve des arrangemens de détail, des réunions de divers métiers, une indication de ceux qui pourront être exercés en toute liberté, & la fixation des droits qu'on pourra exiger pour la maîtrise, à laquelle les étrangers pourront être admis avec affranchissement de droit d'aubaine, pour leur mobilier, & leurs immeubles fictifs seulement.

A N G L E T E R R E.

Londres. A mesure que l'on a le plus lieu de s'attendre à des événemens importans, relatifs à la guerre entre les Anglais & leurs colonies américaines, & que l'on est impatient de savoir au vrai ce qui se passe dans ces pays lointains ; à mesure aussi se voit on réduit au doute le plus souvent par les nouvelles peu certaines, & quelquefois contradictoires, que les deux partis se plaisent à en publier. Nous tâcherons de rassembler dans cet article ce que l'on connaît de plus intéressant, & de mieux avéré au sujet de cette

guerre, sur laquelle toute l'Europe semble avoir les yeux ouverts.

S'il pouvait rester quelques doutes sur les secours que doivent recevoir les Américains de la part de l'Europe, ils se dissiperaient par la seule considération de la force prodigieuse, pour ainsi dire, de leur marine. Les Anglais leur ont enlevé un grand nombre de bâtimens; mais on prétend qu'ils en ont équipé jusqu'à 445, de 40 à 10 canons. Les Américains ont fait moins de prises sur leurs ennemis; mais leur valeur les en dédommage amplement, puisque ce sont, ou des vaisseaux venant des isles Anglaises & richement chargés, ou des bâtimens de transport ayant à bord des soldats qui ont été fait prisonniers, ou des munitions de guerre très-précieuses pour eux dans la crise présente.

Il est certain que, depuis le commencement de cette guerre, les isles des Indes occidentales fournies aux Anglais, sont exposées à manquer de vivres, & de bois de construction, que leurs habitans tiraient du continent; & le gouvernement est obligé de chercher les moyens de leur en fournir directement de l'Europe.

On a reçu dans cette capitale la déclaration du 4 juillet, publiée par ordre du congrès général, & qui contient dans un grand détail tous les motifs à la faveur desquels

les colonies ou les Etats-unis de l'Amérique s'annoncent comme absolument indépendans de l'Angleterre.

Le général Howe a débarqué une partie de ses troupes dans l'isle des états peu éloignée de Neu-Yorck , & n'attend que l'arrivée de l'amiral son frere qui , après la reprise de Boston, s'était retiré à Halifax, pour tenter contre la premiere de ces places une entreprise dont le succès ne pourrait qu'être très-désavantageux pour les Américains. Aussi y ont-ils élevé des retranchements de la plus grande force , & rassemblé une armée que le général Warhington commande en personne.

Le général Clinton , & l'amiral Parker , avaient formé de concert le projet d'attaquer la ville de Charles-Town, capitale de la Caroline méridionale; mais ils ont été repoussés par la garnison tirant à boulets rouges sur les vaisseaux , dont l'un a péri , & se sont retirés après avoir perdu beaucoup de monde.

Les habitans de la province de Maryland , d'abord divisés en deux partis , se sont enfin déclarés pour les Américains, & ont contraint M. Eden leur gouverneur à s'embarquer sur un bâtiment de transport qui l'a conduit à Londres , après avoir perdu tous ses bagages.

Quant au Canada , on fait que les Américains ont abandonné Mont-réal , & le fort

S. Jean, & que le général Carleton, gouverneur du Canada, fait construire un grand nombre de bateaux plats, pour traverser le lac, & pour suivre l'ennemi dans sa retraite, ayant dessein de pénétrer par l'intérieur des terres, & de le mettre ainsi entre deux feux.

Un officier de l'armée du général Howe écrit que, suivant toute apparence, cette campagne ne suffira pas pour soumettre les Américains, & qu'il est à craindre que pendant le prochain hiver les maladies ne fassent périr un grand nombre de soldats, tandis que d'autres seront vraisemblablement tentés de passer chez l'ennemi.

Il paraît, selon divers avis reçus, que plusieurs nations sauvages se sont enfin déclarées pour les Américains; ce qui ne pourra que fortifier considérablement leur parti.

On a découvert à tems à New-Yorck une conjuration formée par le maire de cette ville, & quelques royalistes, pour se saisir de la personne du général Warhington, enlever les canons & mettre le feu aux magasins dès que la flotte Anglaise paraîtrait. On en a trouvé la preuve dans les papiers de ce magistrat, qui a été condamné à être pendu. Le gouvernement continue à faire des envois considérables de vivres & de munitions en Amérique, pour la subsistance des troupes royales dans un pays d'où elles ne peuvent

rien tirer. Tous les petits bâtimens y font employés , & il n'en reste plus d'autres dans les ports d'Angleterre que ceux qui font sur les chantiers. Trois des vaisseaux garde-côtes ordinaires ont reçu ordre de se rendre en Amérique pour y renforcer la flotte royale. Deux corsaires Américains ont poursuivi jusques sur les côtes d'Angleterre un vaisseau chargé de vin , & venant de Madere.

Le congrès général , qui tenait ses assemblées générales à Philadelphie , a quitté cette ville , & s'est retiré dans celle de Réading , qui est en quelque sorte le centre du continent , & cela pour pouvoir continuer plus tranquillement ses opérations.

P A Y S - B A S.

La Haye. La compagnie des Indes occidentales vient de porter des plaintes aux états généraux , de ce qu'un vaisseau de guerre Anglais a tenté d'enlever un vaisseau Américain sous le canon du fort de S. Eustache ; ce qui aurait eu lieu sans l'opposition & la fermeté du commandant. Le comte de Veldever a eu ordre de faire à ce sujet des représentations au ministère Britannique.

Plusieurs villes du duché de Cleves forment des prétentions à la charge de la république , & M. de Thulmayer , ministre de la cour de Berlin , a eu ordre de présenter à LL. HH. PP. un mémoire pour les appuyer.

La ville d'Amsterdam vient de leur remettre aussi un plan relatif à la colonie de Surinam ; & au lieu de continuer à s'opposer au secours qu'on voulait y envoyer , elle demande qu'on y fasse passer un renfort de 350 hommes , ce à quoi les états des autres provinces ont donné leur consentement.

S U I S S E.

Berne. La diete extraordinaire des L. cantons & états catholiques, tenue à Lucerne , a commencé le 19 août dernier , & s'est terminée le 29 du même mois. Voici les noms des seigneurs députés qui y ont assisté.

Lucerne. S. E. M. Joseph-Léodegari-Antoine Keller, segr. advoyer régnañt &

S. E. M. Walthert-Louis-Léonce Am-Rhin, ancien segr. advoyer & banneret de la ville.

M. Joseph-Irene Am-Rhin, statthalter.

M. Charles - Joseph - Bénédicte Mohr, statthalter & banneret.

M. Joseph-Ignati-François-Xaveri Pfister de Heidegg, hôpitalier.

M. Joseph-Louis-Casimir Krus, intendant des graines.

M. Joseph-Antoine-Félix Balthasar, trésorier.

Ury. M. Joseph-Antoine Müller, landammann & landsfanderich.

M. Charles-François Schmidt, landammann & sur-intendant des arsenaux.

Schwitz. M. Joseph-Nazari Reding de Biberegg, chevalier, landammann régnant & sur-intendant des arsenaux.

M. Victor-Jean-Laurent Hedlinger, ancien landammann.

Underwalden sur le bois. M. Nicodème de Flue, chevalier, landammann régnant & landsfanderich.

M. Léonce Bucher, ancien landammann & landshaubtmann.

Underwalden sous le bois. M. Stanislaus-Aloyfi Christen, ancien landammann.

Zug. M. François-Michel Müller, stab-führer & statthalter.

M. Clément Weber, conseiller.

Glaris. M. Léonard Bernold, land-statthalter & ancien landammann.

M. Fridolin-Joseph Hufer, chevalier & ancien landammann.

Fribourg. M. François-Roman Werro, segr. advoyer régnant.

M. François-Joseph Odet, conseiller.

Soleure. M. Jean-Charles-Etienne Glutz, segr. advoyer régnant.

M. Joseph-Nicolas-Louis Schwaller, jung-rath.

126 JOURNAL HELVETIQUE.

Appenzell. M. Joseph-Antoine Troguer, stathalter.

Abbé de S. Gall. M. François-Joseph Müller, landshofmeister.

Wallais. M. Maurice Wegener, landshaubtmann.

M. Maurice Gaffner, landschreiber.

Manheim. Le 198e tirage de la loterie électorale Palatine, s'est exécuté le 12 septembre 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

60. 27. 4. 65. 42.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- | | |
|--|--------|
| I. <i>Description des arts & métiers, &c.</i> | page 3 |
| II. <i>Arnaud de Bresse à Rome, &c.</i> | 16 |
| III. <i>Essai sur la cause des disettes de bled, &c.</i> | 25 |
| IV. <i>Avis de la Société Typographique de Lausanne.</i> | 31 |

II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- | | |
|--|----|
| I. <i>Lettres de S. A. le prince de Gonzague, sur le projet du rétablissement légal des calvinistes en France.</i> | 35 |
| II. <i>Les égaremens de l'amour, ou lettres de Fanéli & de Milfort.</i> | 41 |
| III. <i>Nouvelle correspondance.</i> | 47 |

III. PARTIE. Pièces fugitives.

- | | |
|---|----|
| I. <i>Mémoire sur le phlogistique, &c. Suite.</i> | 49 |
| II. <i>Lettre à un religieux de l'ordre de saint François, sur Clément XIV.</i> | 60 |
| III. <i>Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.</i> | 69 |
| IV. <i>Discours adressé à S. A. I. le grand-duc de Russie, &c.</i> | 84 |
| V. <i>Portrait de Frédéric roi de Prusse. Acrostiche.</i> | 87 |
| VI. <i>Lettre aux éditeurs.</i> | 88 |

VII. Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.	93
VIII. Le jars, le dindon, & le paon. Fable.	
Par M. LA FERMIERE.	96
IX. Les trois sourds. Fable.	97
X. Le mot de l'éléphant.	ibid.
XI. Le pays où tout est bien.	98
XII. Morceaux tirés du troisieme chant des Fastes Français.	100
XIII. Prospectus d'une collection des vues les plus remarquables des montagnes de la Suisse.	103
XIV. Traits de bienfaisance, &c.	107
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
Turquie.	109
Russie.	110
Suede.	112
Pologne.	113
Italie.	116
Espagne.	117
France.	118
Angleterre.	119
Pays-bas.	123
Suisse.	124

